



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6085^e séance

Jeudi 19 février 2009, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Takasu	(Japon)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Mayr-Harting
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Zhang Yesui
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne	Sir John Sawers
	Turquie	M. İlkin
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2009/72)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

09-24240 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2009/72)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Brésil, de Cuba, de l'Indonésie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de la République tchèque, de la Thaïlande et du Timor-Leste, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je prie le fonctionnaire du protocole d'escorter S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, à la table du Conseil.

M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste.

Sur l'invitation du Président, les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/72, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je salue de la présence du Secrétaire général Ban Ki-moon. Nous sommes très heureux qu'il ait pu se rendre disponible pour la présente séance. J'ai maintenant l'honneur de lui donner la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de participer à la présente séance du Conseil et de présenter mon rapport (S/2009/72) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je suis particulièrement heureux de la présence du Président Ramos-Horta. À cette époque l'année dernière, nous suivions tous avec anxiété les nouvelles relatives à sa santé au lendemain des attaques tragiques du 11 février 2008. Sa présence parmi nous aujourd'hui, à l'évidence en bonne santé et avec le moral, symbolise la capacité de résistance de sa jeune nation, qui a réagi avec tant de maturité à ce terrible événement.

Mon rapport sur la MINUT arrive à un moment qui constitue un grand tournant pour le Timor-Leste. En 2007, l'ordre a été rétabli. La situation en matière de sécurité a été stabilisée, des élections pacifiques ont été tenues et la passation de pouvoir s'est faite sans aucun heurt. En 2008, le pays a relevé dans la sérénité un petit, mais grave défi, pour sa stabilité. Il s'est tenu à ses priorités immédiates. Vers la fin de l'année, des progrès remarquables avaient été accomplis en réglant les problèmes résiduels de la crise de 2006. Les pétitionnaires ont conclu un accord avec le Gouvernement. La grande majorité de personnes déplacées sont rentrées dans leurs communautés sans incident. J'ai le plaisir rare de pouvoir dire au Conseil que les progrès qui ont été accomplis sont plus importants que ce qui avait été prévu dans mon dernier rapport (S/2008/501).

L'année 2009 commence avec un horizon dégagé. Le pays peut enfin consacrer toute son attention à la tâche essentielle consistant à poser des fondations solides et durables qui sont essentielles pour une stabilité et une prospérité à long terme. Cette tâche nécessitera les efforts concertés de l'ensemble des

Timorais. Je félicite le Président Ramos-Horta d'avoir fait appel à tous les acteurs politiques et de s'employer à instaurer une action unifiée sur des questions présentant un intérêt national important.

Une des principales priorités au cours de l'année à venir doit être le développement du secteur de la sécurité. Une étape importante sera la reprise progressive de la direction du maintien de l'ordre par la police nationale. La MINUT travaille étroitement avec le Gouvernement pour élaborer une série de transferts de pouvoir fondés sur des critères convenus. Lorsque la police timoraise aura commencé cette nouvelle étape de son développement, la police des Nations Unies restera en place afin d'appuyer, de conseiller et d'intervenir en tant que garant de la sécurité quand cela sera nécessaire.

Mon rapport au Conseil comprend un ensemble de critères permettant de mesurer les progrès accomplis par la MINUT dans le cadre de son mandat. Je suis parfaitement conscient qu'un certain nombre de questions fondamentales exigeront une attention soutenue et à long terme allant bien au-delà de la durée du mandat de la Mission. La dernière fois qu'il s'est adressé au Conseil, en tant que Premier Ministre en 2007, le Président Ramos-Horta a affirmé qu'une présence de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies serait nécessaire au moins jusqu'en 2012, une date qui semble aujourd'hui moins lointaine qu'elle ne le paraissait alors. Quelle que soit la durée qu'aura finalement le mandat de la MINUT, il est évident que les partenaires bilatéraux, avec la coopération continue du système des Nations Unies, devront garantir cet appui à long terme. Je les exhorte à le faire, au premier chef parce que, dans des domaines comme la formation de la police et le développement de la doctrine militaire, les compétences bilatérales peuvent être plus efficaces que des moyens traditionnels de l'Organisation des Nations Unies.

Je suis heureux d'apprendre que l'atmosphère régnant dans le pays est devenue très positive. Les virements effectués par le Gouvernement au profit des citoyens ont permis d'injecter des liquidités si nécessaires à l'économie. Le Parlement a voté le budget, qui prévoit d'investir de manière considérable dans les infrastructures au cours de l'année prochaine. En effet, le Gouvernement a décidé que 2009 serait l'année des infrastructures, pour poser les fondations du futur du Timor-Leste. Il est essentiel d'investir dans les infrastructures, mais, comme nous le savons tous, les infrastructures ne concernent pas seulement les

routes, les écoles et les réseaux électriques. Il s'agit également de renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit. Sans responsabilité, non seulement de la part du Gouvernement envers son peuple mais aussi du peuple vis-à-vis de lui-même, il n'y a aucun espoir d'obtenir un État démocratique viable.

À cet égard, je suis heureux de noter le ton et la teneur productifs des débats qui ont récemment eu lieu au Parlement, et notamment le rôle actif et constructif joué par l'opposition, et les femmes en général. Le Premier Ministre Gusmão a, pour sa part, montré un respect louable pour le processus démocratique en présentant lui-même et en défendant son budget devant le Parlement quotidiennement pendant trois semaines entières.

Cette année marque le dixième anniversaire de la présence permanente de l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste. Notre collaboration est devenue forte et étroite. La présence du Président Ramos-Horta parmi nous aujourd'hui démontre les liens inséparables qui unissent l'Organisation des Nations Unies et le Timor-Leste. Il y a un peu plus d'un an, les membres du Conseil et moi avons eu le plaisir de nous rendre dans ce nouveau et courageux pays et de voir de nos yeux les progrès accomplis par le Timor-Leste. Ayant ceci très présent à l'esprit, je n'ai aucun doute que ce Conseil saisira cette occasion pour renouveler son attachement collectif au Timor-Leste. Pour ma part, je garantis l'appui total du système des Nations Unies afin d'aider le peuple timorais à réaliser ses espoirs de sécurité, de stabilité et de bien-être.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie vivement le Secrétaire général pour sa déclaration très importante.

J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste.

Le Président Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole aujourd'hui. C'est toujours un privilège que de s'adresser à cet organe et, ce faisant, je voudrais réaffirmer ma sincère reconnaissance, ainsi que celle du peuple du Timor-Leste, pour l'engagement constant de l'ONU afin de nous aider à surmonter les contretemps inévitables et prévisibles et tous les obstacles naturels au processus d'édification d'une nation et de consolidation de la paix.

Je suis honoré et touché de la présence du Secrétaire général, qui traduit son vif attachement au

bien-être du peuple timorais et sa détermination à prendre les choses en main pour garantir notre succès.

Je me félicite d'être ici accompagné par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, qui a gagné la reconnaissance et le respect de chacun d'entre nous, dirigeants et simples citoyens, grâce à sa connaissance approfondie du Timor-Leste, à son intégrité et à son dévouement. Je voudrais également saluer le personnel international et national de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et en particulier la police des Nations Unies, pour son abnégation envers notre pays et la cause de la paix.

Le 11 février 2008, il y a presque exactement un an, je me suis retrouvé plongé dans cette zone sombre entre la vie et la mort. À cette date, les médecins et les infirmières de l'Aspen Medical Centre de Dili étaient en train de m'opérer avant que je ne sois ensuite évacué par avion vers le Royal Darwin Hospital, où j'ai été très bien soigné. Dieu tout-puissant a décidé de différer mon départ de cette Terre et a guidé les mains des médecins et des infirmières qui m'ont opéré. Une fois encore, je renouvelle ma reconnaissance éternelle aux médecins et aux infirmières dévoués qui m'ont soigné à Dili et à Darwin, ainsi qu'à ma famille, à mes amis, aux milliers d'anonymes de par le monde, dirigeants et hommes de la rue de tout âge et de toute condition, ainsi qu'à tous ceux qui ont prié pour moi pendant d'innombrables heures dans mon pays bien-aimé et ailleurs dans le monde.

Je voudrais également renouveler mes sincères remerciements au Secrétaire général pour l'intérêt personnel et la préoccupation qu'il a manifestés au sujet de mon état de santé, ainsi qu'aux membres du Conseil de sécurité pour avoir tenu une séance d'urgence après les attentats du 11 février 2008 dont le Premier Ministre et moi-même avons été victimes (voir S/PV.5833).

Je me rappelle l'intervention que j'ai faite ici devant cet organe le 5 mai 2006 (voir S/PV.5432), alors que mon pays commençait à retomber dans de nouveaux troubles sociaux. J'avais alors déclaré que Dili était une ville au bord du gouffre et que la peur y était palpable. J'avais lancé un appel aux membres du Conseil pour qu'ils prennent des mesures décisives afin d'éviter le pire. À mon retour au Timor-Leste, j'ai entamé des efforts intenses pour encourager le dialogue et mettre fin aux tensions de manière à empêcher que le pire ne se produise. J'ai alors rencontré tous, je dis

bien tous, les acteurs timorais pour tenter de rapprocher les positions divergentes et j'ai régulièrement informé la communauté diplomatique. Une réunion rassemblant tous les dirigeants civils et militaires aurait dû avoir lieu au cours de la dernière semaine de mai 2006. Mais, les 23 et 25 mai 2006, des incidents violents distincts mais néanmoins liés se sont produits et ont compromis mes efforts.

Voyant la situation sécuritaire se détériorer fin mai 2006, les dirigeants politiques et militaires timorais ont décidé de mettre leur fierté de côté et de lancer un appel à nos amis afin qu'ils nous viennent immédiatement en aide. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie et le Portugal y ont répondu de façon positive. La rapidité avec laquelle ils ont réagi et déployé des contingents dotés d'effectifs crédibles et de matériel suffisant fait figure aujourd'hui de succès remarquable et a établi un nouveau précédent dans l'histoire de l'imposition de la paix.

En août 2006, le Conseil de sécurité a créé la MINUT, qui comprend une composante de police robuste, mais sans force de maintien de la paix dotée de capacités aériennes et d'extraction. Lorsque les unités de police constituées malaisiennes et portugaises ont intégré la nouvelle police de l'ONU, nous avons négocié avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'ONU un arrangement trilatéral unique en son genre, qui est toujours en vigueur aujourd'hui et qui s'est avéré extrêmement efficace.

Je tiens à remercier officiellement le Conseil qui devrait décider prochainement de renouveler le mandat de la MINUT jusqu'en février 2010, comme cela est mentionné dans le projet de résolution dont le Conseil est saisi. J'estime que la Force internationale de stabilisation constituée de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande devrait poursuivre son mandat parallèlement à celui de la MINUT.

Aujourd'hui, je m'adresse au Conseil dans des circonstances très différentes, beaucoup plus positives et prometteuses. À la moitié de 2006, notre pays était confronté aux conditions les plus difficiles et les plus graves rencontrées depuis 2002. En conséquence, notre économie vulnérable, qui avait manifesté des signes de relèvement en 2005, a perdu du terrain. Mais la crise s'est atténuée à la fin 2006 et, en 2007, nous avons connu un relèvement robuste puisqu'on estime que le produit intérieur brut, pétrole non compris, a augmenté de 8 % en termes réels.

Aujourd'hui le Timor-Leste est en paix. Le dernier rapport sur la situation au Timor-Leste de l'International Crisis Group a conclu que « la sécurité au Timor-Leste s'est améliorée de manière spectaculaire. Les groupes armés ne sont plus libres d'agir. L'ambiance dans les rues de Dili est beaucoup moins tendue ». Les incidents violents, allant des agressions aux homicides, ont fortement baissé depuis 2007. Ils sont moins fréquents que les années antérieures et même moins fréquents que dans certaines démocraties beaucoup mieux établies. Par exemple, les données rassemblées par l'ONU comparant les cas d'agression montrent qu'en 2008 il y a eu 169,1 agressions pour 100 000 habitants au Timor-Leste alors que ce chiffre est de 796 dans deux grands pays industrialisés. Au cours de la même période, il y a eu 3,2 cas d'homicide pour 100 000 personnes au Timor-Leste contre 5,6 dans un grand pays industrialisé.

Notre économie se porte bien, avec une croissance réelle de plus de 10 % à la fin 2008. Grâce à un budget 2009 de 680 millions de dollars et aux 200 millions de dollars prévus pour les programmes des donateurs, je crois que nous serons en mesure de maintenir une croissance à deux chiffres en dépit de la crise financière internationale. Pourquoi et comment puis-je faire un pronostic aussi optimiste pour notre économie en 2009? Nous sommes une nation importatrice. Nous importons des denrées alimentaires de base comme le riz, ainsi que du ciment et de l'acier. Même si nos recettes pétrolières vont être sensiblement réduites, il en ira de même pour notre facture des importations puisque les prix des produits de base diminuent. Nous disposons de liquidités importantes, plus de 4 milliards de dollars, dans notre Fonds pétrolier, ce dont nous pouvons nous servir pour continuer d'investir dans les secteurs stratégiques de l'économie et donc alimenter la croissance économique et une relative richesse. Outre notre engagement ferme de continuer à investir dans l'éducation et la santé, le budget 2009 montre que le total des sommes allouées à l'agriculture et à l'infrastructure, qui sont respectivement de 34 et 130 millions de dollars, a sensiblement augmenté par rapport aux années précédentes.

La crise alimentaire de 2007 et 2008 a constitué un rappel à la réalité pour nous tous. Dans plusieurs des observations que j'ai faites à cette occasion, j'ai déclaré que nous ne devons pas toujours réagir aux crises par la peur et le désespoir, mais qu'il nous fallait

plutôt les transformer en occasions à saisir. Au Timor-Leste, la crise alimentaire a amené le Gouvernement à recentrer son attention sur le secteur agricole, en consacrant davantage d'investissements à la fourniture de semences à haut rendement, de tracteurs, de motoculteurs, ce qui permet ainsi aux agriculteurs d'apprendre de nouvelles techniques agricoles et d'élargir la production alimentaire. Entre autres mesures d'incitation, le Gouvernement achète des denrées agricoles non périssables produites localement, comme le riz, le maïs et les haricots, à un prix supérieur à ceux du marché international. Les denrées achetées sont redistribuées aux hôpitaux, aux écoles et aux groupes vulnérables. Grâce à cette intervention volontariste et rapide du Gouvernement, le Timor-Leste a pu éviter les troubles sociaux et l'instabilité, ainsi qu'une nouvelle détérioration des moyens de subsistance des pauvres.

Dans le budget 2009, 205 millions de dollars ont été alloués à d'importants projets d'équipement, y compris la construction d'un nouveau réseau électrique national pour fournir une électricité fiable et bon marché à l'ensemble du pays d'ici 2 ou 3 ans. Ce projet comprend la construction de nouvelles lignes à haute tension et d'une centrale électrique fonctionnant au fioul lourd mais qui peut également fonctionner au gaz ou à l'énergie éolienne. Or, même si nous pouvons fonctionner avec le gaz et l'énergie éolienne, nous pensons que le Timor-Leste continuera d'avoir besoin d'un apport supplémentaire sous la forme d'une énergie utilisant fortement les combustibles. Il y aura une surveillance stricte pour veiller à ce que le projet soit pleinement conforme aux normes environnementales de la Banque mondiale et au Protocole de Kyoto. Un appel d'offres international sera annoncé prochainement pour le recrutement d'un consultant indépendant chargé de contrôler la mise en œuvre du projet dans tous ses aspects techniques, ainsi que son impact environnemental.

Au cours des 10 prochaines années, le Gouvernement devra mobiliser environ 5 milliards de dollars, notamment pour construire un nouvel aéroport international, pour un coût estimatif de 700 millions de dollars; un nouveau port, pour un coût estimatif de 300 millions de dollars; et un réseau ultramoderne de routes nationales et rurales, pour un coût estimatif compris entre 1 et 2 milliards de dollars.

Il n'y a pas de raccourci pour parvenir au développement et à la modernisation, et il n'y a pas de miracle. J'ai dit à mon excellent ami, le Premier

Ministre Xanana Gusmão : sois audacieux, courageux, déterminé, prends des mesures décisives, prends des risques, et on se souviendra de toi comme d'un Lee Kwan Yew au Singapour ou d'un Mahathir Mohamad en Malaisie – des dirigeants qui, grâce à leur vision et à leur courage, ont transformé la situation dans leurs pays, en les faisant sortir des conflits et de la pauvreté pour les mener à la paix et à la prospérité en une génération. J'ai ajouté : ou l'on se souviendra de toi comme d'un petit commerçant, si tu n'as pas suffisamment de courage pour investir de façon agressive au cours des prochaines années.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2009/172), les événements du 11 février 2008 ont représenté une sorte de tournant historique : nous avons bien négocié ce virage. Je voudrais faire part au Conseil de certains faits.

Pour ce qui est des personnes déplacées à l'intérieur du pays, le calme tangible et le sentiment de sécurité dans le pays ont permis au Gouvernement de remporter des succès constants avec la stratégie nationale de relèvement. Cinquante-huit camps sur les 60 qui avaient été ouverts en 2006-2007 ont désormais fermé leurs portes. Il reste encore un petit nombre de camps à Dili; le Ministère de la solidarité sociale travaille en vue de les fermer au cours des premiers mois de 2009. Le Ministère de la solidarité sociale, avec l'aide de l'ONU, continue de répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et des communautés d'accueil, ainsi que de surveiller la situation dans les communautés d'accueil pour veiller à ce que tout problème pouvant découler de la réinstallation des personnes déplacées soit résolu de façon appropriée.

Le Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Xanana Gusmão, a réussi, en une seule année, à résoudre un grand nombre de problèmes en suspens remontant à la crise de 2006. En 18 mois environ, les situations concernant les personnes déplacées, les pétitionnaires, les pensions pour les personnes âgées, les personnes vulnérables et les ex-combattants du mouvement de libération nationale ont été réglées.

La réforme du secteur de la sécurité et la poursuite du développement de notre police nationale et des forces de défense ont constitué mes principales préoccupations, et j'en ai fait les priorités de ma présidence. J'ai déjà fait la preuve de mon engagement lorsque j'ai pris mes fonctions de Premier Ministre au milieu de la crise de 2006. M'adressant alors à notre

parlement national, j'ai défini mon rôle comme étant celui d'une sorte d'aumônier de l'armée et je me suis engagé à guérir les blessures du cœur et de l'âme du pays, et non à acheter de nouvelles armes. J'ai retenu comme priorité le fait de panser les blessures au sein de nos forces de police et de défense, entre les deux institutions, ainsi qu'entre ces institutions et la population. À l'époque, j'étais bien conscient, et je reste conscient, de ce que seules des relations saines et de confiance entre les deux institutions de sécurité peuvent faire en sorte que la crise de 2006 ne se reproduise pas. J'ai poursuivi ces efforts en tant que Président, en partenariat avec le Président de notre parlement national et avec notre Premier Ministre, et je pense que nous avons remporté de grands succès depuis.

Aujourd'hui, nous pouvons dire avec une assez grande confiance qu'une grande partie des clivages entre les deux institutions ont été résolus. Cela ne veut pas dire que nous avons pallié toutes les lacunes et les insuffisances. Nous avons encore beaucoup à faire pour professionnaliser et moderniser les deux forces de sécurité, mais je pense que nous pouvons atteindre nos objectifs les plus ambitieux d'ici à 2012.

Conformément au point de vue du Gouvernement qui estime, je cite, que « la reconstitution de la police nationale est une entreprise de longue haleine, qui nécessite l'appropriation nationale et une aide internationale constante », les événements clefs dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ont été axés sur davantage de consultations et de participation. Avec l'aide de la MINUT, et à la suite de la signature du projet d'examen du secteur de la sécurité, entre l'ONU et le Gouvernement du Timor-Leste, le Gouvernement entreprendra un examen global du secteur de la sécurité.

Plusieurs activités ont été entreprises l'année dernière pour appuyer le renforcement des institutions nationales. En septembre 2008, des représentants d'un vaste éventail de la société timoraise, du personnel de la police et des armées, des parlementaires et des responsables du Gouvernement se sont réunis, dans le cadre d'un processus mis en place par le Gouvernement en vue d'élaborer la politique nationale de sécurité, au Centre des études de la sécurité Asie-Pacifique à Honolulu.

En vue d'obtenir un vaste éventail de points de vue et d'opinions, un sondage national a été lancé sur les perceptions s'agissant des menaces à la sécurité et

sur le secteur de la sécurité en général. En décembre 2008, le Premier Ministre et moi-même, avec l'appui sans réserve de la MINUT, avons coorganisé un séminaire sur la réforme et le développement du secteur de la sécurité. Ce séminaire a permis de rassembler toute une série d'acteurs nationaux et internationaux pour débattre de thèmes tels que la législation et la politique en matière de sécurité nationale, et cela a constitué une étape importante pour élaborer une vision consensuelle sur ce que le Timor-Leste aimerait réaliser dans le secteur de la sécurité. Des lois essentielles, telles que la loi sur la sécurité nationale, la loi sur la défense nationale et la loi sur la sécurité intérieure, ont été élaborées.

La reprise par la Polícia Nacional de Timor-Leste (PNTL) des responsabilités en matière de police jusque-là assumées par la MINUT, a suscité un appel en vue d'une meilleure formation et d'un appui logistique renforcé de la part des policiers de la PNTL, qui sont conscients de la nécessité d'être prêts pour la reprise générale, à terme, des responsabilités en matière de police exercées par la police des Nations Unies. La mise en place d'équipes d'évaluation, le transfert des pouvoirs dans certains districts et les mandats pour une équipe technique conjointe qui surveillera le processus de transition, sont en cours de finalisation.

Pour ce qui est du transfert des responsabilités dans les districts, les décisions seront prises en tenant compte de quatre critères : la capacité de la PNTL d'intervenir de manière appropriée en matière de sécurité dans un district donné; la certification définitive d'au moins 80 % des policiers de la PNTL d'un district ou d'une unité devant être transférés; la disponibilité des moyens logistiques initiaux nécessaires; et la stabilité institutionnelle.

La PNTL et le Secrétaire d'État à la sécurité, de concert avec la MINUT, mettent actuellement la dernière main aux indicateurs qui seront utilisés pour évaluer les critères globaux. Nous examinons également le travail des équipes conjointes d'évaluation, qui détermineront si un district ou une unité ont satisfait à ces critères. Le processus de transfert sera lui-même d'une importance critique; il constituera en effet un processus de renforcement de la confiance pour les policiers de la PNTL. Le Gouvernement est cependant conscient qu'il ne s'agit jamais que d'une étape à franchir dans le développement d'une force de police mature,

professionnelle, disciplinée et neutre, respectant pleinement les droits de l'homme et l'état de droit.

Je vais maintenant aborder la question de la justice. En 2008, le secteur de la justice a été confronté à un grand nombre de défis, parmi lesquels des capacités insuffisantes, des difficultés dans la constitution de la Cour d'appel et des institutions qui ne sont pas suffisamment solides. Cependant, malgré ces difficultés, un certain nombre d'acquis ont tout de même pu être enregistrés. L'élaboration et la révision de lois importantes pour le développement du cadre juridique au Timor-Leste sont achevées. Des projets de loi relatifs à la protection des témoins, aux jeunes, à la mise en place d'une commission de lutte contre la corruption, à la violence conjugale et au Code pénal ont été soumis pour examen et adoption au Conseil des ministres.

Des efforts ont été entrepris en vue de renforcer la coopération entre le ministère public et la police. Cette coopération a porté sur l'exécution des notifications, le transfert attendu de longue date des dossiers pénaux vers leurs juridictions respectives dans deux districts – Baucau et Cússi –, et l'examen d'un système général de gestion des dossiers, dont on espère qu'il aura pour résultat une augmentation significative du nombre d'affaires pénales traitées. Une stratégie a également été formulée pour ce qui est de la poursuite de la réforme du système pénitentiaire.

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, une enquête sur le niveau de vie à Timor-Leste a été réalisée récemment par la Direction des statistiques nationales et analysée par la Banque mondiale. L'enquête a révélé que le taux de pauvreté avait augmenté de manière significative entre 2001 à 2006, passant de 36,3 % à 49,9 % de la population. Suite au ralentissement qu'ont connu les secteurs non pétroliers de l'économie, le produit intérieur brut (PIB) réel non pétrolier par habitant a diminué de 12 % au cours de cette période, et ce malgré l'augmentation des recettes pétrolières.

La prochaine enquête montrera l'incidence des politiques gouvernementales actuellement mises en œuvre. Cependant, grâce aux dépenses publiques qui ont augmenté au cours du dernier trimestre de l'année 2007, notre PIB non pétrolier a augmenté de manière spectaculaire ce qui devrait inverser la tendance à la baisse du PIB par habitant comme cela a été illustré par l'enquête sur le niveau de vie au Timor-Leste et permettre de réduire les niveaux de pauvreté.

Le niveau de pauvreté a certes semblé augmenter au cours des années 2001 à 2006, mais je suis convaincu que le Timor-Leste est en bonne voie de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015, à condition que le Gouvernement et nos partenaires de développement continuent de travailler main dans la main pour renforcer l'appui au développement rural, à la création d'emplois, à la santé publique et à l'éducation. Parmi les autres points marquants du budget 2009, j'aimerais souligner les programmes sociaux essentiels visant à réduire la pauvreté grâce au versement de 96 millions de dollars sous forme d'indemnités aux vétérans, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Pour terminer, les problèmes que je viens d'exposer au Conseil ne sont que des défis naturels et inévitables auxquels doivent faire face la plupart des pays en développement, en particulier les communautés qui se relèvent d'un conflit. L'édification de la nation et la consolidation de la paix sont des processus de longue haleine qui exigent la patience et l'engagement constant de tous. Au mois d'août de cette année, nous allons célébrer le dixième anniversaire de la consultation de la population qui nous a certes donné la liberté, mais également la destruction complète de notre pays avec pour conséquence de très nombreuses victimes.

Au cours des 10 dernières années, avec l'aide de l'ONU et de nos amis, nous avons entamé le processus douloureux consistant à panser les blessures infligées à nos cœurs et à nos âmes, à jeter les bases de la réconciliation entre les communautés timoraises divisées, à construire les infrastructures et les institutions, à créer une économie et à tendre la main à nos voisins. L'édification d'une nation et la consolidation de la paix exigent une vision et un engagement constants à long terme. Ceci vaut pour mon pays, mais c'est également vrai dans le cas d'Haïti, de la Palestine, de la Somalie, de l'Afghanistan, de la Sierra Leone, du Libéria, de la République démocratique du Congo, etc. La liste est vraiment très longue. Les défis que nous devons relever sont écrasants et peuvent décourager ceux qui sont faibles et impatientes. Seuls ceux qui osent rêver et agissent pour réaliser leur rêve d'un monde idéal pour l'ensemble de l'humanité pourront récolter les fruits de leurs rêves.

Pour ma part, je ferai de mon mieux pour alléger le fardeau qui pèse sur les épaules de la communauté internationale et pour ne pas trahir sa confiance

puisque'elle a fait preuve d'une trop grande patience et d'une trop grande générosité. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur des attentes de notre peuple et pour ne pas trahir sa confiance.

À ceux qui se hâtent de faire des jugements simplistes et à l'emporte-pièce sur ce qu'ils perçoivent comme des échecs de l'ONU, je suis ici pour témoigner du fait que nous, au Timor-Leste, devons à l'ONU le fait même d'exister. Un sondage national d'opinion récemment mené par l'International Republican Institute a permis de conclure que la population timoraise approuvait la MINUT à 75 % et le Gouvernement à 66 %. Il semble donc que la MINUT ait été mieux notée que le gouvernement. Le Premier Ministre recueille des résultats plus élevés que le reste du Gouvernement – sans vouloir offenser le Ministre des affaires étrangères qui est assis derrière moi – avec un taux d'approbation de 79 %. La police nationale de Timor-Leste (PNTL) recueille un taux d'approbation de 80 %, ce qui est absolument extraordinaire puisque en 2006-2007, la popularité de notre force de police était probablement réduite à zéro.

Ceci montre les avancées que nous avons tous faites et est le résultat de l'engagement du Secrétaire général et du Conseil de sécurité. Nos forces de défense qui, après la crise de 2006, avaient elles aussi un faible taux d'approbation, recueillent un taux d'approbation de 78 %. Je ne dirai pas au Conseil quel était mon taux de désapprobation car il était à mon grand embarras très faible. Et pour ceux qui travaillent pour les médias, pour ces soi-disant experts qui sont enclins à insérer des clichés tels que celui de « l'état failli » lorsqu'ils donnent, avec leur air supérieur, des conférences sur mon pays, et pour d'autres encore, je ne peux que dire avec, je l'avoue, un certain mépris que j'ai du mal à dissimuler, que nous nous portons très bien, merci. Que Dieu tout-puissant et miséricordieux nous bénisse tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Ramos-Horta de cette stimulante déclaration. Le Conseil le remercie pour ce qu'il lui a dit, à savoir que l'ONU a si bonne réputation. Il lui en est reconnaissant.

Conformément à l'accord auquel les membres du Conseil sont parvenus, je rappelle à tous les orateurs de bien vouloir limiter leur déclaration à une durée maximale de cinq minutes, afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence. Les délégations qui ont préparé de longues déclarations

sont priées d'en distribuer le texte écrit et de bien vouloir en prononcer une version résumée lorsqu'elles prendront la parole dans la salle du Conseil.

M. Mayr-Harting (Autriche) (*parle en anglais*) : Je souhaiterais commencer par remercier le Président Ramos-Horta de sa présence. Nous sommes très heureux de le voir au Conseil aujourd'hui et le remercions de sa déclaration à la fois impressionnante et franche. Nous sommes également particulièrement reconnaissants au Secrétaire général de sa présence et le remercions de son exposé complet et riche en informations sur une question pour laquelle l'ONU a vraiment pu jouer un rôle décisif. J'aimerais également associer l'Autriche à la déclaration qui sera faite plus tard dans la journée par le représentant de la République tchèque au nom de l'Union européenne.

Mon pays est fier de ce que l'on ait pu contribuer à mener le Timor-Leste à l'indépendance. Le dialogue entre toutes les parties timoraises a eu lieu à Burg Schlaining et au château de Krumbach sous l'égide du Secrétaire général Kofi Annan en 1995 et en 1998 et s'est conclu par la Déclaration Burg Schlaining. Le Président Ramos-Hortas et l'évêque Belo faisaient partie de nos honorables invités à l'époque.

Tenant compte de la situation actuelle, nous nous félicitons des progrès importants qui ont été faits pour répondre aux conséquences de la crise de 2006, en particulier la réintégration des pétitionnaires des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste dans la vie civile et le retour accéléré des personnes déplacées, ce qui a permis de fermer la majorité des camps de personnes déplacées. Nous reprenons à notre compte les recommandations de M. Walter Kälin, Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées et prenons note de la stratégie nationale de relèvement du Gouvernement à cinq volets qui constitue une étape importante dans cette direction.

Nous souhaiterions féliciter le Gouvernement timorais de ces éléments positifs qui ont pu être obtenus d'une manière remarquablement calme et sans violence et remercions les forces de sécurité internationales et l'ONU de leur contribution importante. Nous souhaiterions tout particulièrement saluer les efforts de la police de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) qui a travaillé avec la police nationale pour stabiliser la situation de sécurité.

L'Autriche se félicite des progrès qui ont été enregistrés pour ce qui est de la reprise par les

structures nationales des responsabilités en matière de police. À cet égard, nous sommes en plein accord avec le Secrétaire général quant au fait qu'il faut travailler de manière progressive et par étapes sur la base des critères convenus mentionnés dans son rapport. Nous sommes heureux de noter que le respect des droits de l'homme constituera l'un des facteurs à l'aune desquels on mesurera l'état de préparation des districts et des unités pour reprendre les fonctions de police. Pour réussir à long terme dans ce domaine, il faut travailler dans le cadre d'une démarche élargie qui comprend également le renforcement efficace de l'état de droit.

Je tiens à dire que la Mission permanente du Timor-Leste a été l'un des participants les plus actifs aux travaux des amis de l'état de droit ici au siège à New York. Nous ne sommes donc pas surpris de constater que le Gouvernement timorais estime que l'état de droit est également une priorité absolue. Nous appuyons de toute évidence le Gouvernement timorais dans ses efforts de réforme, tout comme la recommandation du Secrétaire général visant à mettre en place une évaluation indépendante des besoins du secteur judiciaire pour que l'on travaille de manière coordonnée à sa réforme. Nous faisons nôtre la préoccupation de la MINUT concernant la multiplicité de violences sexuelles et sexistes, qui est l'un des principaux problèmes de sécurité publique. Nous espérons que le Parlement national promulguera bientôt la législation nécessaire pour garantir la protection et l'appui aux victimes et s'assurer que les auteurs répondent de leurs actes.

Nous sommes également encouragés d'apprendre que les allégations de maltraitances et de violations des droits de l'homme commises au cours des arrestations ont considérablement diminué après le démantèlement du Commandement conjoint. Il importe que des membres des forces de sécurité soient traduits en justice pour les violations des droits de l'homme qui ont fait l'objet d'enquêtes de la part de la MINUT et ont été commises pendant l'état d'exception. Il importe aussi que les responsables de crimes et de violations des droits de l'homme commis pendant la crise de 2006 répondent de leurs actes, comme l'a recommandé la Commission indépendante spéciale d'enquête. Nous appuyons les autorités du Timor-Leste dans l'action qu'elles mènent pour édifier des institutions solides afin de lutter contre l'impunité en cas de violations graves des droits de l'homme.

Enfin, l'examen et la réforme du secteur sécuritaire restent de la plus haute importance pour

parvenir à une stabilité à long terme. Dans ce contexte, permettez-moi de mettre en particulier l'accent sur la nécessité de définir clairement le rôle de l'armée en temps de paix, de clarifier la relation entre l'armée et la police, ainsi que les mécanismes internes de responsabilisation et le contrôle civil.

Nous nous félicitons de ce que la MINUT soit déjà en train d'intégrer les composantes de consolidation de la paix, ce qui contribue à combler une lacune possible entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix au moment où le pays va de l'avant. Pour renforcer progressivement une conception du maintien de la paix s'agissant de régler les questions en suspens, nous encourageons le Timor-Leste à envisager de commencer à coopérer dans un proche avenir avec le Fonds pour la consolidation de la paix.

Pour terminer, l'Autriche tient à reconnaître le rôle important que la MINUT continue de jouer et à appuyer la prorogation de son mandat pour une nouvelle période de 12 mois. Nous remercions la MINUT et le Gouvernement du Timor-Leste d'avoir élaboré la stratégie à moyen terme. Selon nous, les réalisations découlant de la coopération étroite établie ces dernières années entre la MINUT et le Gouvernement du Timor-Leste représentent un remarquable succès, et des enseignements doivent en être tirés et appliqués dans des cas similaires.

M. Jurica (Croatie) (*parle en anglais*) : Nous remercions vivement S. E. le Président José Ramos-Horta d'avoir participé personnellement et contribué au débat d'aujourd'hui. Je le remercie de sa mise à jour sur la situation au Timor-Leste. Je remercie également le Secrétaire général de ses vues sur la situation au Timor-Leste.

La Croatie s'associe à la déclaration de l'Union européenne, qui sera prononcée ultérieurement à cette séance publique par la présidence tchèque de l'Union.

La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) joue un rôle vital s'agissant de rétablir et maintenir la stabilité, ainsi que dans les domaines cruciaux de la gouvernance démocratique, du développement socioéconomique, de la primauté du droit et de la réforme du secteur de la sécurité au Timor-Leste. Nous reconnaissons également la contribution substantielle apportée par les forces de sécurité internationales en 2008 pour maintenir la stabilité dans la région.

Nous sommes encouragés par l'évaluation faite par le Secrétariat sur la situation politique et en matière de sécurité au Timor-Leste depuis la crise de 2006 et par le retour à la normalité qui a succédé aux événements du 11 février 2008. Ces progrès confirment qu'un élan positif a été insufflé, mais sa fragilité ne doit pas être sous-estimée. Même si la Croatie a été soulagée de voir qu'il n'y a pas eu d'autres incidents importants liés à la sécurité en 2008, les tentatives d'assassinat de l'année dernière mettent brutalement en évidence l'importance de s'attaquer aux causes profondes non réglées de la crise de 2006 et aux questions multiformes auxquelles le Timor-Leste se heurte toujours. Ces questions comprennent le renforcement du dialogue politique et de la réconciliation, la consolidation de la paix, la démocratie et la primauté du droit, la réalisation durable du développement social et économique.

S'agissant du dialogue politique, la MINUT a prouvé son utilité en tant que mécanisme permettant de favoriser un processus consultatif plus inclusif et participatif à tous les niveaux de la société afin de régler les problèmes critiques d'ordre politique et liés à la sécurité, auxquels se heurte le pays. Nous nous félicitons des bons offices qui sont actuellement déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général Khare afin de promouvoir un dialogue renforcé entre les principales parties intéressées, notamment grâce au Comité de coordination de haut niveau et au Forum de coordination trilatérale. Nous félicitons également le Président Ramos-Horta pour le rôle qu'il a joué s'agissant d'offrir des possibilités de renforcer ces approches et d'autres approches consultatives avec l'opposition sur des questions d'intérêt national. Ces pratiques ne peuvent qu'aider à établir la confiance indispensable entre les dirigeants politiques et permettre à l'opposition de jouer le rôle constructif qui est prévu dans l'accord signé le 25 mai 2007 par les partis politiques.

Les prochaines élections locales, qui se tiendront en 2009, seront une autre échéance importante pour mesurer les progrès du pays vers une culture du dialogue politique et de la gouvernance démocratique. Nous espérons que les Timorais continueront de tirer pleinement parti des bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général et de l'expertise de la MINUT afin de faire fond sur la dynamique positive créée à ce jour.

L'examen et la réforme en cours du secteur de la sécurité sont particulièrement préoccupants. Pleinement

conscients de l'engagement à long terme que ce processus global suppose, nous nous félicitons du rôle central joué par la MINUT pour renforcer encore davantage les capacités institutionnelles, les politiques et les processus. Pour veiller à ce que le secteur sécuritaire agisse professionnellement, en toute impartialité et dans le strict respect des droits de l'homme, il est nécessaire de faire une claire distinction entre les rôles qui incombent aux forces de sécurité Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL) et à la Police nationale du Timor-Leste (PNTL), distinction qui s'accompagne d'un cadre juridique solide et appuyée par un contrôle civil, la primauté du droit, la transparence et des mécanismes de responsabilisation pour les deux institutions sécuritaires.

Des capacités nationales pleinement développées et efficaces sont indispensables à l'affermissement des futurs efforts de consolidation de la paix au Timor-Leste. La consolidation à long terme de la paix au Timor-Leste ne peut se faire dans des conditions qui ne permettent pas la mise en place d'un système pénal et judiciaire crédible et performant où règne la primauté du droit, où l'impunité soit éliminée et où les auteurs des infractions pénales graves commises en 1999 et en 2006 soient traduits en justice. Le fait que le Timor reconnaît la nécessité de rendre la justice et de s'engager à mettre en œuvre les recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante est un signe très encourageant.

Nous nous félicitons chaleureusement de la détermination manifestée par le Gouvernement d'examiner les deux plus importantes conséquences subsistantes de la crise de 2006, à savoir les questions concernant les « pétitionnaires » du F-FDTL et les personnes déplacées. Il incombe maintenant au Gouvernement d'assurer la viabilité des retours en garantissant un environnement sûr et stable et en établissant des cadres juridiques, sociaux et économiques qui permettront la réconciliation et la réinsertion dans la société.

Peut-être faut-il se concentrer maintenant davantage sur les efforts de consolidation de la paix en faveur de l'intégration et de la cohésion sociales de tous les Timorais en assurant l'emploi et l'autonomisation dans une économie ouverte à tous et viable. Ces efforts pourraient offrir au peuple timorais des possibilités vitales de subvenir à ses besoins et de développer des moyens de subsistance plus productifs compte tenu des graves difficultés sociales et

économiques auxquelles se heurte le pays pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Enfin, la Croatie appuie la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois au niveau actuel de ses effectifs. Nous pensons que la présence de la Mission est nécessaire pour permettre aux dirigeants timorais de relever efficacement les défis énormes posés au processus de consolidation de la paix, jetant ainsi des fondements solides sur lesquels bâtir un processus de consolidation de la paix dirigé par les Timorais.

M. Ripert (France) : Je voudrais moi aussi saluer tout d'abord la présence du Président Hamos-Horta, prix Nobel de la paix. C'est un honneur pour nous de l'accueillir ce matin et de lui dire l'admiration que nous lui portons. Avec le Premier Ministre, M. Gusmão, il incarne depuis des décennies les aspirations de tout un peuple à l'indépendance et depuis quelques années, la capacité de ce même peuple à se rassembler pour construire un avenir pacifique et démocratique.

Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général pour son exposé sur la situation au Timor-Leste. Sa présence marque l'importance particulière qu'attache l'ONU à ce pays, dont elle a accompagné étroitement et avec un succès remarquable l'émergence sur la scène internationale depuis 10 ans. Il faut à cet égard saluer, évidemment, le travail particulièrement efficace poursuivi sur le terrain par le Représentant spécial du Secrétaire général et par son équipe.

Le Représentant permanent de la République tchèque prononcera tout à l'heure une intervention au titre de l'Union européenne à laquelle la France s'associe pleinement. Je voudrais formuler pour ma part quelques très brèves observations.

Il y a un an, nous étions réunis ici dans le contexte dramatique des attaques qui visaient, à travers le chef de l'État et le Premier Ministre, à déstabiliser le pays. Mais à la différence de ce qui s'était passé au printemps 2006, ces événements n'ont pas compromis l'effort de redressement. Des progrès inespérés il y a un an ont, au contraire, été accomplis, notamment sur le plan économique et s'agissant de la réforme du secteur de sécurité. Et l'exposé du Président Ramos-Horta en a largement démontré les éléments. La cohésion du peuple timorais, attestée par les chiffres impressionnants qui ont été cités, sa cohésion autour de

ses autorités politiques et son approbation à l'égard de la coopération internationale est également particulièrement remarquable parce que le succès au Timor-Leste est d'abord à mettre au crédit de la population et des responsables timorais eux-mêmes.

Il n'aurait cependant pas été possible sans l'engagement de la communauté internationale. Je souhaite particulièrement rendre hommage à l'action énergique du Représentant spécial du Secrétaire général pour Timor-Leste, M. Atul Khare. Je voudrais aussi saluer le rôle très positif joué par les pays voisins, en particulier l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mais aussi la Malaisie et le Portugal parmi d'autres qui ont été cités par le Président, dont le soutien aux autorités timoraises a contribué à maintenir la stabilité dans le pays.

La France continuera pour sa part à soutenir les efforts du Timor-Leste et les efforts de la communauté internationale en faveur du développement et de la stabilité du pays. Nous intervenons notamment, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies, en matière de formation des gardes civils timorais, qui constitue, comme l'a dit le Président Ramos-Horta, une priorité du Gouvernement.

Je souhaite rappeler une nouvelle fois l'importance qui s'attache à la réforme du secteur de la justice et à la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le passé, condition d'une réconciliation durable. Nous réitérons à cet égard notre soutien à l'action de la MINUT en appui au Procureur général du Timor-Leste, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité.

La consolidation des progrès accomplis au cours des derniers mois prendra du temps. La présence rassurante de la MINUT et des forces de sécurité internationales constituera dans cette période de consolidation un élément essentiel de la stabilité. La France soutient donc le renouvellement du mandat de la Mission pour une durée de 12 mois. Mais celui-ci devra s'inscrire dans une stratégie de consolidation de la paix à moyen terme, en vue de l'appropriation progressive par les Timorais des tâches assumées aujourd'hui par l'opération des Nations Unies.

Nous pourrions ainsi concrétiser la volonté du Conseil de sécurité de développer des opérations plus efficaces car mieux ciblées. Une fois encore, le Timor-Leste peut être un laboratoire d'idées et pourra, comme l'a souligné le Président Ramos-Horta lui-même,

prouver que l'Organisation des Nations Unies sait aussi faire preuve d'excellence.

M. Zhang Yesui (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise se félicite de la présence du Président Ramos-Horta à ce débat du Conseil de sécurité. Nous le remercions de son important discours et nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/72) très complet sur la situation au Timor-Leste.

Nous sommes heureux de constater qu'à la suite des attaques de février 2008, le calme est rapidement revenu dans le pays, sous la direction du Président Ramos-Horta et du Premier ministre Gusmão. Le règlement de la question des pétitionnaires et de celle des personnes déplacées a permis d'obtenir un approfondissement du dialogue politique entre les différentes factions du pays.

L'histoire des deux dernières années au Timor-Leste a montré que seule une totale coopération entre les différentes forces politiques, et en particulier entre le Gouvernement et le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental, a permis de résoudre efficacement le problème de la sécurité. Nous saluons les efforts déployés par le Président Ramos-Horta pour aboutir à la réconciliation nationale. Nous invitons toutes les parties au Timor-Leste à prendre en considération la stabilité du pays ainsi que l'intérêt du peuple, à tirer profit de la situation actuelle, qui favorise la paix et le développement, à éviter les polémiques futiles et à se concentrer sur le processus de paix et de reconstruction du pays.

Parvenir à la paix et à une stabilité durable au Timor-Leste requiert des efforts considérables pour développer l'économie et améliorer les conditions de vie dans le pays. Dans les circonstances actuelles, nous appuyons le Gouvernement en ce qu'il accorde la priorité au développement des infrastructures, au développement rural et aux ressources humaines notamment concernant les jeunes, afin de supprimer dès le départ les facteurs d'instabilité.

La communauté internationale doit également continuer à faire tout son possible pour faire progresser le processus de paix au Timor-Leste. Nous espérons que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, signé l'année dernière entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies, sera effectivement mis en œuvre. Tout en poursuivant ses opérations de maintien de la paix, la MINUT doit

également aider le Gouvernement timorais à renforcer sa capacité de gouvernance indépendante.

Dès le début, l'indépendance et le développement au Timor-Leste ont été étroitement liés à l'Organisation des Nations Unies de manière à assurer que le Timor-Leste soit sur la voie du succès. C'est pourquoi une responsabilité irréfutable incombe à l'Organisation des Nations Unies. Nous appuyons la prolongation du mandat de la MINUT. En poursuivant ses opérations de maintien de la paix, la composante de police de la MINUT doit garantir la sécurité publique et redoubler d'efforts pour aider la police timoraise en renforçant sa capacité à faire appliquer la loi. À l'avenir, la police des Nations Unies doit donner la priorité à la formation et à la transmission de son expérience à la police timoraise. Après avoir étudié en détail la répartition des ressources et des travaux de l'Organisation des Nations Unies, il conviendra de restructurer les effectifs de la MINUT.

La Chine et le Timor-Leste appartiennent tous deux à la grande famille des nations d'une Asie pacifique. Nous attachons une grande importance à l'évolution de la situation au Timor-Leste. Nous espérons que le Timor-Leste accomplira le développement nécessaire au peuple et à son bonheur aussi rapidement que possible. Dans la mesure du possible, la Chine continuera à porter assistance au Timor-Leste.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué le présent débat du Conseil sur le Timor-Leste. Je souhaite la bienvenue au Conseil au Président José Ramos Horta du Timor-Leste et le remercie pour son importante déclaration. Je voudrais également remercier le Secrétaire général pour sa présence et pour son rapport (S/2009/72) qui porte sur l'ensemble des aspects de la situation au Timor-Leste au cours des derniers mois.

Ma délégation s'associe à la déclaration qui sera faite par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Ma délégation approuve l'évaluation faite par le Secrétaire général selon laquelle la période à l'examen marque une étape importante dans le retour à la normale au Timor-Leste à la suite des événements du 11 février 2008, et félicite le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste d'avoir réussi à maintenir la sécurité et la stabilité nationales et à

maintenir le processus de paix sur les rails malgré l'existence de nombreuses difficultés. Tout en notant que la pauvreté croissante représente un défi à long terme, qui exige une détermination encore plus importante et une synergie conjointe plus efficace, nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement timorais pour résoudre les problèmes d'après-conflit, notamment ceux concernant le retour des personnes déplacées et la fermeture de 54 des 63 camps de déplacés à Dili et à Bacau, pour renforcer la réconciliation nationale en créant des occasions permettant à l'ensemble des intéressés de contribuer à régler des questions d'intérêt national et de travailler en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, les partenaires locaux et le grand public dans le but d'améliorer ses capacités et de mettre en œuvre des programmes de développement socioéconomiques.

Nous félicitons la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour les activités menées dans le cadre de son mandat visant à favoriser le maintien de la paix, à soutenir la stabilité et à promouvoir le développement dans le pays, en particulier les activités visant à améliorer les capacités institutionnelles du Timor-Leste grâce à la formation du personnel, à l'augmentation de la participation des citoyens et au renforcement des fonctions de contrôle du Parlement et de la réforme du secteur de la sécurité, conformément à la demande du Gouvernement timorais.

Nous jugeons encourageant l'accord global conclu par le Gouvernement et la MINUT, selon lequel la Police nationale timoraise (PNTL) devrait cette année être en mesure de remplir sa mission de police conformément à l'Accord sur les activités de police, est encourageant. Nous espérons nous aussi qu'avec l'appui de la MINUT, la PNTL sera progressivement en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de sécurité.

Nous nous félicitons également de la stratégie à moyen terme assortie de critères de références définie par le Secrétaire général et fondée sur les priorités nationales et d'autres activités de planification telles que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, afin d'aider à suivre et mesurer les progrès dans des domaines clés, en particulier l'amélioration de la qualité de vie et des possibilités d'emploi pour les jeunes dans les zones rurales, ce qui permet ainsi de s'attaquer aux difficultés profondes du pays.

Dans la mesure où il est nécessaire de pouvoir compter sur la stabilité à long terme du Timor-Leste, nous appuyons la demande du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT pour une période supplémentaire de 12 mois, dans sa composition et ses effectifs actuels. Nous encourageons la MINUT à tirer pleinement parti de son mandat pour continuer de collaborer étroitement avec le Gouvernement timorais et avec les autres entités des Nations Unies, tels le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, afin de mettre en œuvre efficacement les programmes de sécurité et de développement au Timor-Leste.

Maintenant que la paix et le processus de développement sont aux mains du peuple timorais, la sécurité et la stabilité à long terme du pays dépendent de la détermination et des efforts du Gouvernement et de tous les secteurs de la population pour faire progresser le processus actuel. Nous appelons toutes les parties concernées présentes au Timor-Leste à participer activement au dialogue en cours et à contribuer à relever les défis auxquels se heurte le pays, et en premier lieu à faire en sorte que les élections locales qui doivent avoir lieu cette année soient un succès.

Le Viet Nam, comme par le passé, restera aux côtés du peuple et du Gouvernement timorais alors qu'ils progressent sur la voie de la paix et du développement durables. Nous sommes disposés à faire partager au Timor-Leste notre expérience en matière de développement après le conflit et à renforcer notre coopération bilatérale dans les domaines pour lesquels le Viet Nam a un avantage comparatif.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer le présent débat public du Conseil de sécurité pour examiner le travail accompli par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Les progrès enregistrés au Timor-Leste constituent sans nul doute un exemple positif qui a valeur d'encouragement pour les efforts du Conseil de sécurité et de toute l'Organisation.

Ma délégation a le plaisir de saluer le Président José Ramos-Horta et de le féliciter pour les importantes avancées réalisées dans son pays et dont il a rendu compte ce matin, vers l'édification d'un système démocratique, et pour avoir consolidé la

sécurité et les institutions après les attentats de février 2008 perpétrés contre sa personne et contre celle du Premier Ministre Gusmão.

Nous nous félicitons également de l'appui fourni par les États voisins et la communauté internationale dans son ensemble.

En outre, nous saluons la présence parmi nous du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Atul Khare, et nous le remercions du rapport publié sous la cote S/2009/72 dont le Conseil est saisi aujourd'hui. Ce rapport nous fournit un aperçu très clair du travail accompli par la MINUT et des défis futurs et des priorités à venir.

Bien que le Gouvernement timorais ait réalisé des progrès dans la consolidation de la stabilité depuis la fin du conflit, la MINUT joue un rôle crucial pour maintenir la sécurité, favoriser le développement et renforcer les institutions, et elle doit continuer d'accompagner les efforts du pays dans ces domaines. C'est pourquoi nous notons avec intérêt les observations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général concernant les besoins urgents que sont la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement du système d'administration de la justice, le respect des droits de l'homme, le renforcement de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes dans le secteur gouvernemental.

Nous appuyons donc les efforts de la MINUT pour mener à bien les tâches encore en suspens, comme la réforme du secteur de la sécurité, la consolidation de l'état de droit, le développement économique et social, la promotion d'une culture de gouvernance démocratique, et le retour et la réinstallation durable des personnes déplacées.

Parmi les questions non réglées qui exigent des efforts supplémentaires, l'on compte notamment la formation de la police, des avocats et des juges, et la création de mécanismes juridiques de règlement des différends civils, y compris ceux relatifs aux droits de propriété, et ce, afin de consolider l'état de droit et de promouvoir une plus grande efficacité du système. C'est pourquoi le Mexique se félicite du processus de reprise des responsabilités en matière de police actuellement en cours afin que la Policia Nacional de Timor Leste assume les tâches jusqu'alors effectuées par la MINUT. Nous saluons la signature par le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et le Premier Ministre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour

2009-2013, qui vise la démocratisation et la cohésion sociale, la réduction de la pauvreté et l'accès aux services sociaux de base. Nous espérons que ce programme contribuera à relever l'important défi que constitue le chômage et à lutter contre la pauvreté dans le pays.

Ma délégation est préoccupée par la traite des personnes à des fins sexuelles ou pour effectuer des travaux forcés et des tâches agricoles. Tout en reconnaissant que le Gouvernement a accompli des progrès en ce qui concerne la création de bureaux de protection des mineurs, nous l'invitons à ratifier le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Nous l'exhortons également à coopérer étroitement avec la Commission spéciale d'enquête indépendante pour combattre l'impunité qui continue de prévaloir pour les crimes commis lors de la crise de 2006, ainsi que le prévoit la résolution 1802 (2008).

En outre, nous saluons les efforts accomplis pour faciliter le retour des personnes déplacées, et nous sommes persuadés que le Gouvernement mettra en place les mécanismes indispensables pour l'intégration sociale et économique de ces personnes dans leurs communautés dans un climat de calme et de réconciliation.

Le Mexique se félicite du niveau de coordination atteint entre le Gouvernement timorais et les différents organismes et institutions des Nations Unies, en particulier les activités conjointes du Programme des Nations Unies pour le développement et de la MINUT, dans la création d'une équipe d'appui pour renforcer la capacité institutionnelle de la Commission électorale nationale en vue des prochaines élections municipales et de village prévues en 2009.

L'Institut électoral fédéral du Mexique va collaborer avec les autorités timoraises à ce processus électoral, au moyen d'un programme de renforcement des capacités axé sur la formation des responsables municipaux, la formation aux élections, les campagnes d'information électorale à l'intention de la société civile et des médias, et sur l'inscription sur les listes électorales.

Enfin, je voudrais réaffirmer que mon pays demeure attaché au maintien de la sécurité, au renforcement des institutions et à la protection des droits de l'homme au Timor-Leste, comme il l'est depuis

l'enclenchement du processus d'autodétermination du pays et son accession à l'indépendance.

M. Dabbashi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je m'associe aux orateurs précédents qui ont souhaité la bienvenue au Président Ramos-Horta et qui l'ont remercié d'avoir participé personnellement à notre débat d'aujourd'hui en nous exposant de manière à la fois détaillée et franche la situation qui règne dans son pays. Je tiens également à remercier Son Excellence le Secrétaire général de son rapport exhaustif (S/2009/72) et de ses observations précieuses.

Mon pays se félicite de constater que la situation au Timor-Leste, et en particulier la situation en matière de sécurité, s'est stabilisée depuis les incidents de février 2008. Nous nous félicitons des progrès réalisés s'agissant de deux importantes séquelles de la crise de 2006, à savoir les « pétitionnaires » et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous espérons que ces efforts se poursuivront, le but étant de parvenir à une paix durable.

Nous sommes satisfaits également de l'accord conclu entre le Gouvernement timorais et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) concernant le transfert des responsabilités en matière de maintien de l'ordre à la Polícia Nacional de Timor-Leste (PNTL) au cours de l'année 2009, conformément aux critères convenus en 2008 par les deux parties. Cela contribuera dans une large mesure à l'amélioration des capacités de la PNTL à long terme. À cet égard, nous partageons l'opinion du Secrétaire général quant à la nécessité d'approuver un document détaillé et contraignant, définissant les rôles précis de la police de la MINUT et l'importance de l'engagement de la MINUT et de la PNTL au cours de cette prochaine phase, document qui devra être approuvé et adopté avant le début du processus de transfert. La MINUT devrait également continuer d'exercer ses fonctions de surveillance et de conseil. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord conclu par le Gouvernement pour ce qui est d'une stratégie à moyen terme et des critères y relatifs, et nous appuyons la proposition du Secrétaire général de maintenir les effectifs actuels de la mission de police.

Malgré les succès obtenus, nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel « la rhétorique enflammée de certains dirigeants a un impact négatif sur l'ensemble de la société, durcit les positions et accroît les tensions entre les partisans de chaque

camp » (S/2009/72, par. 8). Nous demandons par conséquent à toutes les parties de poursuivre un dialogue politique constructif dans l'intérêt de leur pays. À cet égard, nous nous félicitons du mémorandum d'accord signé par le Cabinet du Président, le 19 novembre, en vue de parvenir à un consensus au sujet des questions prioritaires et présentant une importance nationale. Nous saluons également les efforts déployés par le Président Ramos-Horta ainsi que sa persévérance pour ce qui est de maintenir de bonnes relations avec tous les parties prenantes au niveau local.

Il est important de continuer d'appuyer et d'améliorer les institutions du Timor-Leste, de renforcer leurs capacités, afin qu'elles puissent assumer pleinement leurs responsabilités sur le plan socioéconomique et de la sécurité, du respect de l'état de droit, du respect des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité, et d'adopter une approche constructive afin d'identifier les responsabilités et les rôles externes et internes de la police et des forces armées nationales. Cela devrait permettre de renforcer les cadres juridiques et d'améliorer le contrôle civil, grâce à un dialogue politique constructif et au respect des institutions d'État.

Pour terminer, nous appuyons les recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport, notamment en réponse à la demande d'appui logistique et d'assistance faite par le Gouvernement timorais pour les élections locales qui doivent se tenir cette année et qui, nous l'espérons, seront couronnées de succès. Nous appuyons également les efforts déployés par le Représentant Atul Khare ainsi que la recommandation du Secrétaire général visant à proroger le mandat de la MINUT jusqu'en février 2010.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je m'associe à d'autres orateurs pour remercier le Secrétaire général de la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité ce matin. Je souhaite également la bienvenue, au Conseil de sécurité, au Président du Timor-Leste, et je le remercie pour son allocution très complète et détaillée.

Les observations du Secrétaire général et les commentaires du Président Ramos-Horta nous ont signalé deux faits importants : le fait qu'il y ait des progrès réguliers au Timor-Leste mais qu'il reste encore beaucoup à faire, et le fait que l'appui sans réserve de la communauté internationale, notamment

des Nations Unies, reste nécessaire. Nous devons en faire plus, tout en consolidant les acquis.

Nous notons avec satisfaction que des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les aspects les plus délicats, qui vont permettre d'accélérer l'autonomie de la gouvernance et de l'administration au Timor-Leste, en particulier la poursuite de la stabilisation de la situation en matière de sécurité. Il ne fait aucun doute que l'achèvement de la réforme du secteur de la sécurité sera un tremplin important pour la stabilité à long terme et le développement socioéconomique du Timor-Leste.

Nous nous félicitons en particulier des succès accomplis dans le domaine du dialogue et de la réconciliation sur le plan national. Il est encourageant d'observer que le problème des personnes déplacées a été traité avec le caractère prioritaire qu'il mérite, ce qui a permis à ces personnes de réintégrer plus rapidement leur foyer, sans que ce retour n'ait été marqué par des incidents. Nous notons avec satisfaction que les derniers camps de personnes déplacées seront bientôt fermés. L'Ouganda, en tant que pays qui procède à la réinstallation de ces personnes et à la reconstruction de la partie nord du pays après l'insurrection brutale de l'Armée de résistance du Seigneur, attache une grande importance à la question de la réinstallation des personnes déplacées, afin qu'elles puissent mener une vie normale et productive.

L'Ouganda apprécie l'intérêt personnel du Président Ramos-Horta et son engagement en faveur de la mise en place d'un cadre de dialogue. La signature d'un mémorandum d'accord entre le Cabinet du Président et le Centre pour le dialogue humanitaire, en vue de l'établissement d'un processus officiel de dialogue destiné à parvenir à un consensus au sujet de questions présentant une importance nationale, est une pierre angulaire d'une importance considérable pour la stabilité future du pays.

Nous pensons qu'il n'y aura pas de véritable stabilité dans le pays tant que des progrès significatifs n'auront pas été réalisés dans le secteur de la police et du maintien de l'ordre, le Gouvernement et le peuple timorais devant assumer pleinement leurs responsabilités en la matière. À cet égard, il ne faudra ménager aucun effort pour accélérer le renforcement des capacités de la police timoraise et sa responsabilisation, ainsi que sa capacité institutionnelle d'assumer cette responsabilité. Nous notons que des

critères ont été définis s'agissant du transfert progressif des activités à la police nationale timoraise. Nous espérons qu'avec l'appui constant de la communauté internationale, ces critères seront remplis en temps opportun.

Le fait que la stratégie à moyen terme a été menée à bonne fin et que les critères y relatifs ont été définis constitue une avancée dont nous nous félicitons. La mise en œuvre de la stratégie nécessitera un engagement de la part de toutes les parties concernées, notamment de la communauté internationale. Nous nous félicitons de la participation active des autorités timoraises à son élaboration et nous comptons qu'elle jouira de l'appui de toutes les parties et de la population du Timor-Leste.

Pour terminer, l'Ouganda est convaincu que la recommandation du Secrétaire général visant à proroger le mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires dans sa composition et ses effectifs actuels est une recommandation raisonnable. L'Ouganda est prêt à l'appuyer.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je suis très heureuse de compter parmi nous le Président José Ramos-Horta ce matin. Nous saluons particulièrement la déclaration réfléchie et complète qu'il a prononcée devant le Conseil. Nous remercions également le Secrétaire général de sa présence et de sa déclaration détaillée.

Nous trouvons fort encourageants les progrès qui ont été faits au cours de l'année écoulée, et ce d'autant plus que le sang a coulé en 2006 et qu'il y a eu l'année dernière deux tentatives d'assassinats à l'encontre du Président Ramos-Horta et du Premier Ministre Gusmão. Le peuple et les dirigeants du Timor-Leste ont fait preuve d'un très grand courage à l'heure où ils s'efforcent de ramener la paix et la stabilité dans leur pays. Nous félicitons également le Secrétaire général, son Représentant spécial, M. Atul Khare, et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) du rôle qu'ils ont joué pour aider le Timor-Leste dans ce processus. Nous souscrivons pleinement aux recommandations du Secrétaire général visant à proroger le mandat de la MINUT d'un an dans sa composition et ses effectifs actuels. Nous attendons avec intérêt qu'elle continue de jouer un rôle essentiel au Timor-Leste, et ce maintenant que la police nationale s'apprête à reprendre ses fonctions de police et que les capacités du système judiciaire sont en train d'être renforcées.

Les États-Unis sont convaincus que développement et sécurité vont de pair et que l'on ne peut progresser sur l'un de ces fronts sans progresser sur l'autre. Le rapport du Secrétaire général (S/2009/72) note une augmentation de la pauvreté dans le pays. Nous sommes également de plus en plus préoccupés, bien entendu, par le sort des plus vulnérables au Timor-Leste – les pauvres et les personnes déplacées. Nous félicitons le Gouvernement timorais d'avoir permis à presque toutes les personnes déplacées de rentrer chez elles et d'avoir réglé la question des pétitionnaires. Pour que la stabilité puisse s'inscrire dans la durée, il faudra cependant que le Timor-Leste poursuive ses efforts en matière de développement, en particulier dans les zones rurales, et qu'il s'emploie à faire baisser le taux de chômage.

Le Timor-Leste ne pourra espérer être autonome sans un secteur de la sécurité pleinement opérationnel. Nous nous félicitons du processus de planification soignée entrepris par la MINUT afin de permettre à la police nationale du Timor-Leste (PNTL) de reprendre progressivement ses fonctions de police. Tout au long de ce processus, les agents timorais devront bénéficier d'une formation continue pour surmonter les difficultés auxquelles leur pays doit faire face dans le domaine de la sécurité. La MINUT doit établir avec soin la répartition des responsabilités entre la PNTL et la police de la MINUT. Les dirigeants du Timor-Leste, de concert avec la communauté internationale, doivent s'atteler à préciser les rôles et les responsabilités de l'armée de ce pays par rapport à la police. Le contrôle par les autorités civiles tant de la police que de l'armée devrait être renforcé.

Pour que le Timor-Leste puisse continuer de progresser, il va falloir qu'il puisse compter sur un système judiciaire indépendant et efficace. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général et son Représentant spécial en vue de promouvoir une approche coordonnée de la réforme du secteur judiciaire. Nous insistons sur le fait qu'il faut réduire le nombre d'affaires encore en suspens et mettre sur pied un système judiciaire complet pour tenir les criminels responsables de leurs actes.

Enfin, nous encourageons la communauté internationale à aider le Gouvernement timorais à organiser les élections locales qui sont prévues pour cette année. Nous espérons que la MINUT qui, dans le cadre de son mandat, contribuera à renforcer la gouvernance démocratique et à faire avancer le

dialogue politique, s'assurera également que le processus électoral se déroule sans heurt.

Les progrès enregistrés au Timor-Leste peuvent faire la fierté de son peuple. Nous saluons la détermination dont le Président Ramos-Horta, le Premier Ministre Gusmão et leur gouvernement ont fait preuve. Nous remercions également de nouveau le Représentant spécial Khare, le personnel dévoué de la MINUT qui travaille à ses côtés et l'équipe de pays des Nations Unies. Nous sommes fort reconnaissants à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux du travail et des sacrifices qu'ils font au Timor-Leste, ainsi qu'aux forces de sécurité internationales de la diligence dont elles font preuve qui contribue à y maintenir l'ordre et la stabilité. Le peuple timorais a cependant encore beaucoup à faire, mais il doit savoir qu'il n'est pas seul.

M. Tiendrébéogo (Burkina Faso) : Ma délégation voudrait également se joindre à celles qui l'ont précédée pour saluer la présence du Président José Ramos-Horta à ce débat et surtout le remercier pour son importante et édifiante contribution. Nous voudrions également remercier le Secrétaire général d'avoir décidé de présenter personnellement son rapport sur la situation au Timor-Leste (S/2009/72).

Ma délégation voudrait d'emblée se réjouir du calme qui prévaut actuellement au Timor, notamment après les événements tragiques de février 2008. Bien que la situation puisse être considérée comme encore fragile, il est réconfortant de constater qu'il s'agit là des fruits d'une politique courageuse et d'un engagement ferme des autorités nationales d'assurer le respect effectif de la constitution et de l'état de droit. C'est également le résultat d'une approche participative et inclusive de la gestion des affaires publiques, qui privilégie le consensus dans la recherche de solutions durables aux problèmes d'intérêt national tels que la réforme de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et de la gouvernance, ainsi que le développement économique. Nous espérons que ce climat de relative stabilité sera mis à profit pour consolider les mécanismes consultatifs et promouvoir davantage le dialogue et la réconciliation nationale, dans l'esprit des actions déjà entreprises en la matière par le Président Ramos-Horta et le Gouvernement, avec l'appui de la Mission intégrée des Nations au Timor-Leste (MINUT) et des institutions onusiennes.

Cela va requérir une adhésion pleine et entière de l'ensemble de la population et surtout de tous les

acteurs politiques timorais. Ces derniers en particulier ont aujourd'hui une responsabilité historique à assumer, et c'est la raison pour laquelle nous voudrions les exhorter à la modération et à la plus grande retenue, afin de ne pas mettre en péril une stabilité encore précaire. Cela sera particulièrement important en cette année d'élections locales.

Ce jeune État qu'est le Timor-Leste doit malheureusement encore faire face à des défis de tous genres, dont celui de la sécurité. Aussi, toute action visant à renforcer la sécurité doit-elle être saluée et encouragée. Ma délégation se félicite par conséquent des mesures qui ont été prises pour réformer et renforcer les institutions du secteur de la sécurité, espérant en outre à cet égard que la disponibilité exprimée par la MINUT à fournir des conseils et un soutien opérationnels sera mise à profit par le Gouvernement, car les obstacles à surmonter en la matière sont encore réels et nombreux.

Au regard de l'histoire du pays, les domaines du droit et de l'administration de la justice revêtent également une importance capitale pour garantir la confiance et la justice sociale et pour assurer un plus grand ancrage de la démocratie et de l'état de droit. Nous saluons les progrès notables enregistrés sur le front social, s'agissant notamment de la question des pétitionnaires et des personnes déplacées, en ce qu'elles dénotent la volonté des autorités et de l'ensemble du peuple timorais de tourner rapidement une page douloureuse de leur histoire. C'est pourquoi, au-delà des difficultés et des incidents dont fait cas le rapport du Secrétaire général, il convient d'encourager les efforts réels de lutte contre l'impunité et de soutenir toutes les initiatives de renforcement des capacités des structures nationales pertinentes qui œuvrent dans ce domaine.

Sur le plan socioéconomique, il est encourageant de noter que le Gouvernement timorais, avec le soutien de ses partenaires, a pris la pleine mesure des enjeux et des difficultés, et qu'il a d'ores et déjà initié des politiques pertinentes et décisives en vue de les enrayer, tout au moins de les atténuer. Et la décision de déclarer 2009, année des infrastructures, du développement rural et du renforcement des capacités humaines, est significative à cet égard.

Malheureusement, l'incidence sur l'indice de pauvreté est encore mitigée. Nous espérons toutefois que les efforts en cours contribueront à inverser les tendances. Sachant, en effet, que la pauvreté et ses

corollaires sont parmi les causes profondes des conflits, nous espérons que la communauté internationale saura apporter l'assistance requise au pays, en particulier en finançant le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2009-2013 et la Stratégie nationale de relèvement du Gouvernement à cinq volets destinée à aider les personnes déplacées.

À cet égard, nous saluons l'élaboration par l'ONU d'une stratégie à moyen terme, qui jouit de la pleine adhésion du Gouvernement. Ce sera un important outil, non seulement de suivi des progrès réalisés dans les domaines concernés, mais également et surtout de redressement et de réajustement des politiques de développement, l'objectif ultime étant, comme le dit si bien le Secrétaire général, de jeter les bases d'un Timor-Leste stable, démocratique et prospère.

Pour terminer, nous voudrions rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, et à la MINUT, pour leur action au Timor-Leste. En dépit des progrès enregistrés dans de nombreux domaines, leur tâche est cependant loin d'être terminée. C'est pourquoi, et conformément aux vœux même des autorités du pays, l'ONU et plus généralement la communauté internationale doivent y maintenir une présence effective et un appui conséquent. Le Burkina Faso souscrit par conséquent à la recommandation de proroger le mandat de la MINUT pour 12 mois.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général, Ban Ki-moon, de son rapport publié sous la cote S/2009/72 et de son exposé riche en informations sur l'évolution de la situation au Timor-Leste.

Nous sommes heureux d'accueillir au Conseil de sécurité le Président du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta. Les événements tragiques du 11 février 2008 ont été une source de vive préoccupation, et nous disons notre admiration au Président pour le courage constant dont il a fait preuve. Nous avons écouté attentivement ses observations concernant le succès enregistré par son pays et les problèmes complexes avec lesquels le Gouvernement et le peuple timorais sont actuellement aux prises.

Il est en effet agréable de constater que le Timor-Leste a réalisé des progrès substantiels pour venir à bout des conséquences de la crise de 2006. Les pétitionnaires retournent à la vie civile et les personnes

déplacées dans leurs foyers. Il est maintenant temps pour ce jeune pays indépendant de se concentrer sur d'autres objectifs hautement prioritaires, y compris le renforcement des institutions gouvernementales et des structures de sécurité, l'établissement de la légalité et de l'état de droit, le renforcement du système judiciaire, les dispositions en vue du développement social et économique, l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois pour la population. Ces objectifs ne pourront être atteints que grâce à des efforts concertés et à la coopération de toutes les forces politiques du pays et de la société civile. Dans ce contexte, la tenue des élections locales, prévues cette année, est d'une grande importance.

Le renforcement des forces nationales de sécurité est une priorité absolue pour rétablir la stabilité dans le pays et un indicateur important de l'autosuffisance de l'État. L'assistance à la formation d'une force de police nationale robuste et professionnelle qui sera graduellement à même d'assumer la responsabilité exclusive du maintien de l'état de droit au Timor-Leste est une fonction importante dont s'acquitte la MINUT.

Compte tenu du fait que Dili continue d'avoir besoin de l'assistance de la communauté internationale, nous appuyons la recommandation du Secrétaire général tendant à proroger le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste pour une nouvelle période de 12 mois. La Russie exprime sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste dans l'action qu'ils mènent pour édifier un État stable, démocratique et prospère.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement du dernier rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) publié sous la cote S/2009/72, et de la présence du Secrétaire général lui-même parmi nous ce matin.

C'est un grand honneur pour nous que le Président Ramos-Horta soit parmi nous aujourd'hui. Il convient de rendre hommage au Timor-Leste, à la MINUT et aux forces de la communauté internationale pour la situation stable en matière de sécurité qui règne au Timor-Leste depuis les terribles attentats de février 2008.

Des progrès importants ont été réalisés l'année dernière, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général et dans la déclaration du Président Hama-Horta, mais, comme le souligne également le Secrétaire général, il reste de nombreux défis à relever.

Il est clair que la sécurité et la stabilité à long terme du Timor-Leste dépendront notamment de la constitution de forces de police et de sécurité nationales capables de prendre progressivement la relève de la force internationale. Au cours des prochains mois, le défi consistera à établir un calendrier et à définir des critères en vue de la reprise des responsabilités en matière de police par la police nationale et de poursuivre le transfert de ces responsabilités.

Nous nous félicitons de la stratégie à moyen terme énoncée dans le rapport du Secrétaire général, qui est axée sur les quatre domaines prioritaires du mandat de la MINUT. Nous nous félicitons également de ce que les critères définis par le Gouvernement timorais aient été acceptés. Ils sont conformes à l'un des principes clefs étayant l'effort déployé au niveau international au Timor-Leste : la communauté internationale doit aider le peuple de ce pays à être autonome. Nous avons hâte de mesurer les progrès qui seront accomplis par rapport à ces critères, ce qui permettra à la MINUT de commencer à réduire progressivement sa présence au fur et à mesure qu'elle achèvera sa tâche.

Nous attendons du peuple et du Gouvernement timorais, appuyés par la communauté internationale, qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour consolider les tendances positives dans les domaines de la politique, de la sécurité et du développement économique et social durable. Le Gouvernement timorais et l'opposition doivent notamment élaborer et mettre en œuvre une vision commune du type de pays que devrait être le Timor-Leste et de la manière dont ses institutions démocratiques devront fonctionner. Deuxièmement, les institutions gouvernementales timoraises, avec l'appui de la communauté internationale, doivent résolument renforcer leurs capacités et mener à bien à la réforme, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général pour que le Gouvernement timorais réalise une évaluation indépendante et complète des besoins du secteur judiciaire. Nous apprécierions un engagement ferme du Gouvernement timorais à la réaliser dans le but d'assurer l'obligation de rendre des comptes et la justice pour tous. Troisièmement, nous attendons avec beaucoup d'intérêt les élections locales qui se tiendront au Timor-Leste, autre jalon démocratique important pour le pays.

Le Royaume-Uni continue d'appuyer résolument le Gouvernement et le peuple timorais. Nous avons

entendu un message constant de la part des représentants du Timor-Leste dans cette salle au cours de l'année écoulée, de même que du Président Ramos-Horta aujourd'hui. Ils souhaitent que la MINUT reste et appuie leurs progrès vers une indépendance et un développement économique autonomes. Nous sommes sensibles à ce message.

Le Royaume-Uni appuie la prorogation du mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois, compte tenu des défis auxquels le Timor-Leste continue de se heurter. Nous sommes convaincus qu'il s'agira toujours d'un partenariat, dans lequel la MINUT jouera un rôle d'appui aux efforts du Gouvernement.

Nous remercions le Représentant spécial Khare et son équipe pour l'excellent travail qu'ils continuent d'accomplir. Nous attendons également avec impatience le jour où leur travail sera achevé.

M. İlkin (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Président du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, et le remercier de l'exposé complet et instructif qu'il a fait sur sa jeune nation. Nous sommes particulièrement honorés de sa présence parmi nous aujourd'hui. Nous sommes également ravis de voir qu'il a complètement récupéré après l'attaque vile perpétrée contre la démocratie et la stabilité au Timor-Leste en 2008. La manière dont le peuple timorais a réagi à cette attaque en adhérant encore davantage au programme de réforme et de développement a été tout à fait remarquable.

Nous sommes heureux aujourd'hui de voir que la situation en matière de sécurité au Timor-Leste s'est considérablement améliorée depuis février 2008, comme cela est souligné dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2009/72. Ces améliorations ont permis de se concentrer sur les questions clefs telles que la réforme de la sécurité, la primauté du droit, la gouvernance démocratique et le développement socioéconomique. À ce stade, je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport et des observations qu'il a faites aujourd'hui, et le Représentant spécial Atul Khare pour les efforts continus qu'il déploie afin d'aider le Timor-Leste dans cette entreprise.

Cela dit, il reste beaucoup à faire pour veiller à ce que les progrès réalisés à ce jour soient maintenus et confirmés. À cet égard, les principaux défis sont, comme cela est mentionné dans le rapport du

Secrétaire général, la pauvreté, le chômage, les migrations non contrôlées, l'exode rural massif, l'inefficacité des régimes foncier et de propriété, la faiblesse du système judiciaire et des institutions de sécurité encore fragiles. Les élections locales qui se tiendront cette année seront également un test important.

Compte tenu des progrès qui ont été accomplis à ce jour, nous sommes convaincus que le Timor-Leste surmontera ces difficultés et parviendra à l'autosuffisance. De tels objectifs nécessitent toutefois un dialogue et une unité constants sur le plan national, ainsi que la définition de stratégies et de plans clairs. La transparence et la responsabilité concernant le processus de prise de décisions constituent également une des clefs du succès.

Dans un tel contexte, nous estimons que l'Organisation des Nations Unies a toujours un rôle important à jouer. Il est certain que les efforts conjoints de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et l'équipe de pays des Nations Unies sont déterminants pour offrir des politiques coordonnées ainsi qu'un appui politique, technique et financier pour aider le peuple timorais à atteindre ses objectifs.

Les deux domaines prioritaires dans lesquels la MINUT est et doit continuer à être très active facilitent un dialogue politique constructif dans le pays et assurent le succès de la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, nous sommes heureux de constater qu'il existe un consensus général selon lequel la passation progressive de des responsabilités de police de la MINUT à la Police nationale timoraise ne doit pas être limitée par un calendrier restrictif et que l'accent doit être mis sur le respect des critères nécessaires. En effet, il est primordial que la sécurité publique soit assurée à ce moment crucial.

De la même manière, nous approuvons également le Secrétaire général dans son appel à attribuer à l'armée timoraise un rôle utile en temps de paix. À cet égard, nous estimons que, si l'armée, forte de 1 300 soldats, peut être dirigée et formée de manière à contribuer aux opérations de maintien de la paix, elle pourrait, à un moment ou à un autre, être mise à profit dans le cadre d'un certain nombre de missions de maintien de la paix dans le monde entier.

Nous sommes entièrement d'accord avec le Secrétaire général s'agissant de la nécessité d'une présence forte et continue de la police de la MINUT à

travers le pays et c'est pourquoi nous approuvons sa recommandation selon laquelle le mandat de la MINUT doit être prolongé pendant une nouvelle période de 12 mois, tout en maintenant la composition et les effectifs actuels de la Mission.

Pour terminer, nous sommes convaincus que le Timor-Leste, sous la direction éclairée du Président Ramos-Horta et avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies, continuera d'avancer à grands pas vers la paix, la sécurité et la prospérité. La Turquie continuera d'appuyer la jeune mais vibrante nation timoraise sur son chemin prometteur.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je souhaite rendre hommage à la présence de S. E. le Président José Ramos Horta. Mon gouvernement reconnaît les efforts incessants qu'il déploie pour développer et renforcer la démocratie dans son pays, ainsi que sa volonté de promouvoir une vision inclusive de la vie nationale. Je souhaite également remercier le Secrétaire général pour son message et profiter de la présence parmi nous de son Représentant spécial, M. Atul Khare, pour le remercier ainsi que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour les actions qu'ils ont menées pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques, jeter les bases du développement et consolider les fondations de la gouvernance démocratique au Timor-Leste. Nos remerciements vont également aux organismes du système de Nations Unies présentes au Timor-Leste.

Le rapport du Secrétaire général (S/2009/72) expose une vue du processus dont les citoyens timorais font l'expérience et les efforts qu'ils déploient pour atteindre leurs objectifs communs et développer les institutions qui leur permettront de les atteindre. Mais ce rapport rend également compte d'un certain nombre d'obstacles que rencontre ce processus. Surtout, il fait part des préoccupations existantes à l'égard du comportement de certains acteurs politiques qui n'ont pas encore complètement accepté les principes fondamentaux de la démocratie.

La communauté internationale attend de tous les acteurs politiques qu'il fasse preuve de maturité. Une telle conduite constitue un élément indispensable pour mener à bien d'autres actions dont la société timoraise a besoin de manière urgente. Des progrès sont nécessaires pour améliorer la compréhension de la gouvernance démocratique ainsi que pour élaborer et adopter des cadres juridiques visant à la consolider. À

cet égard, nous estimons que les travaux réalisés par les organes électoraux, les partis politiques et les médias revêtent une importance capitale.

Les progrès qui ont été réalisés pour améliorer la sécurité et le renforcement des institutions qui doivent la garantir sont tout aussi importants. Les progrès accomplis en ce qui concerne l'exercice et la garantie des droits de l'homme sont particulièrement satisfaisants. Les mesures qui ont été prises pour réduire l'incidence de la violence sexuelle et de la violence sexiste nous paraissent particulièrement encourageantes, et nous appelons la MINUT à continuer d'appuyer l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationales en matière d'égalité des sexes. En outre, nous saluons l'ensemble des efforts qui ont été déployés et des mesures qui ont été prises pour créer un système judiciaire qui appuie les progrès accomplis en matière de maintien de la sécurité et de promotion des droits de l'homme.

Sur le plan du développement socioéconomique du Timor Leste, les nouvelles encourageantes relatives au progrès et à la croissance économiques et l'amélioration des aspects relatifs au domaine de la santé, sont quelque peu ternies, sur le plan social, par l'augmentation de la pauvreté et du chômage. Nous espérons que les mesures, dont le Président Ramos-Horta nous a rendu compte aujourd'hui, qui ont été prises par le Gouvernement pour favoriser l'emploi ainsi que d'autres mesures visant à améliorer l'accès aux aliments de base, inversera la tendance à l'augmentation du taux de pauvreté.

Par ailleurs, nous sommes également convaincus que la stratégie adoptée à moyen terme guidera le développement socioéconomique, politico-institutionnel et culturel du pays. Nous reconnaissons l'importance des critères de référence adoptés qui permettront au pays de mesurer les futurs progrès et qui permettront au Conseil d'évaluer la qualité et les modalités de l'appui que le système des Nations Unies devra offrir au Timor-Leste à l'avenir.

Pour terminer, je salue l'optimisme manifesté dans le rapport du Secrétaire général à l'égard de ce pays. Nous espérons qu'avec l'appui de la MINUT et le travail du peuple timorais sous sa direction, le Timor-Leste consolidera les fondations de la paix et de la stabilité qui lui permettront de parvenir à un développement durable pour ses habitants.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je souhaite remercier le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et le Représentant spécial, M. Atul Khare, pour leur présence au Conseil aujourd'hui. Nous nous félicitons vivement du ferme engagement dont font preuve tous ceux qui travaillent au sein de l'Organisation des Nations Unies pour appuyer les efforts déployés dans le cadre de l'édification de la nation du Timor-Leste. Je souhaite également chaleureusement la bienvenue à S. E. le Président José Ramos-Horta, au Ministre des affaires étrangères, M. Da Costa, ainsi qu'aux autres membres de la délégation timoraise qui s'est révélée être de haut niveau.

Cette année marque le dixième anniversaire des consultations populaires historiques par lesquelles le peuple timorais a démontré un fort désir d'indépendance. En dépit de la triste agitation qui a suivi, le Timor-Leste s'est relevé, tout d'abord en obtenant l'indépendance, puis en suivant la voie de la consolidation de la paix et de la stabilité.

Le Japon est heureux d'avoir pu s'associer à cette transformation et d'en avoir été dès le départ un des plus fervents partisans. Nous avons accueilli la première conférence de donateurs il y a 10 ans et, en tant qu'un des principaux donateurs, avons fourni une aide substantielle depuis lors. Les contingents des Forces d'autodéfense japonaises ont contribué à la reconstruction du pays. Nous avons également envoyé des forces de police pour contribuer à la formation des agents de police locaux.

Je souhaite réaffirmer la détermination constante du Japon à appuyer les efforts au Timor-Leste. C'est donc à la fois un plaisir et un honneur pour moi, pendant la présidence japonaise du Conseil, d'avoir l'occasion de débattre des progrès et des perspectives du Timor-Leste.

Depuis 1999, l'Organisation des Nations Unies a été pour ce jeune pays le coordonateur de l'aide internationale. La mission actuellement en cours, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), a été créée pour aider le pays à restaurer la stabilité après la crise en 2006. Nous saluons les pas de géants accomplis par le Gouvernement et le peuple timorais vers la stabilité et la démocratie. Le pays a démontré la capacité de résistance de ses institutions en

affrontant la tentative d'assassinat contre le Président et le Premier ministre.

Pour une grande part, les deux principales préoccupations en matière de sécurité ont également été réglées. Le premier groupe de pétitionnaires a été démantelé de manière pacifique et un nombre important de personnes déplacées sont rentrées dans leur foyer. Nous remercions de leurs contributions les États Membres qui ont participé aux forces internationales de sécurité.

Nous saluons également les dirigeants du Timor-Leste qui poursuivent leurs efforts pour aplanir les divergences grâce à un dialogue politique ouvert à tous. Le Parlement joue un rôle important dans la promotion d'une culture de gouvernance démocratique. Nous devrions prêter appui au Timor-Leste pour assurer le succès des élections locales à venir, dans la mesure où la gouvernance locale est, elle aussi, fondamentale.

Pourtant nous devons regarder les choses en face : la situation, bien que calme, demeure fragile. Le pays est parvenu à une étape critique dans ses efforts pour consolider les acquis et ouvrir la voie à l'autosuffisance et au développement durable.

Veiller à la reprise sans heurts des responsabilités en matière de police par la police nationale du Timor-Leste (PNTL) est l'une des missions fondamentales de la MINUT cette année. Une institution sécuritaire forte est une véritable pierre angulaire pour le pays. Pour l'édifier, la reprise des responsabilités devrait se fonder sur une évaluation réaliste des capacités opérationnelles de la PNTL. Nous souscrivons à l'approche visant à faire en sorte que ce processus de transfert se déroule en fonction de critères stricts et à ce que les effectifs actuellement autorisés pour la police de la MINUT soient maintenus au même niveau, du moins au cours des 12 prochains mois, afin qu'elle soit prête à faire face aux situations imprévues. Le Secrétaire général devrait se voir accorder une certaine souplesse quant au niveau des effectifs de police afin de pouvoir gérer la situation sur le terrain.

Pour assurer le succès des efforts de maintien de la paix, il est indispensable de planifier la consolidation de la paix à moyen terme. Nous nous félicitons par conséquent de la stratégie et des critères de référence très utiles qui ont été définis. Nous estimons que le Gouvernement timorais doit prendre en mains la mise en œuvre de cette stratégie, avec le concours de la communauté internationale. Nous

savons que la consolidation de la paix nécessite des efforts ardues et soutenus sur le long terme, comme l'a déclaré ce matin le Président Ramos-Horta, et qu'elle doit suivre une démarche intégrée. Parallèlement à l'amélioration du secteur de la sécurité et des institutions judiciaires, il faut s'atteler avec la plus grande énergie à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emplois et de perspectives économiques.

Tandis que la mission de maintien de la paix s'acquitte de son mandat, il n'est pas trop tôt pour commencer à axer la stratégie de consolidation de la paix sur la manière de générer la croissance économique et d'obtenir une croissance et un développement durables. En particulier, il faut d'urgence mettre en place des mesures efficaces en faveur du développement rural et de l'agriculture, et des possibilités d'emploi pour les plus jeunes. La population timoraise compte parmi les plus jeunes au monde et les perspectives de mise en valeur des ressources humaines sont donc grandes. Nous nous félicitons que le Gouvernement accorde une forte priorité à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi qu'à l'infrastructure.

Nous félicitons les nouveaux diplômés de l'université nationale du Timor-Leste, qui ont achevé leurs études le mois dernier. Je suis convaincu que l'avenir d'un pays, quel qu'il soit, réside entre les mains de jeunes étudiants motivés, à qui revient la tâche d'édifier la nation. Le Japon n'épargnera aucun effort pour aider la jeunesse timoraise à développer pleinement son potentiel et à contribuer au développement de son pays.

En conclusion, le Japon estime que la présence de la MINUT est un facteur de stabilisation essentiel au Timor-Leste. Nous appuyons donc la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires, telle que recommandée par le Secrétaire général et approuvée par les dirigeants du pays. En tant que pays chef de file, le Japon va présenter un projet de résolution sur la prorogation du mandat de la MINUT. Je demande aux membres de poursuivre en permanence leur coopération et d'exprimer l'appui unanime du Conseil de sécurité au travail accompli par les Nations Unies au Timor-Leste et aux efforts déployés par son Gouvernement et son peuple.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole à la représentante du Brésil.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*): Je voudrais vous féliciter, Monsieur, pour votre activité en tant que Président du Conseil de sécurité ce mois-ci et vous remercier d'avoir décidé d'organiser un débat public sur le Timor-Leste.

Je suis heureuse de souhaiter la bienvenue à S. E. le Président José Ramos-Horta, qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui. J'ai grand plaisir à constater qu'il s'est pleinement rétabli après les tragiques attentats dont lui-même et le Premier Ministre Xanana Gusmão ont été victimes l'an passé. Nous nous félicitons également de la présence ce matin du Secrétaire général et nous le remercions sincèrement, ainsi que son Représentant spécial, M. Atul Khare, pour le travail remarquable qui est réalisé au Timor-Leste.

Les liens entre le Brésil et le Timor-Leste sont forts et traduisent le sentiment profond d'amitié, de solidarité et de patrimoine commun qui unit nos deux pays, ainsi que le Président Lula l'a souligné lors de sa dernière visite à Dili en juillet 2008. Il convient de souligner que cette visite était la première effectuée par un chef d'État étranger depuis le 11 février 2008, ce qui montre la grande confiance que nous plaçons dans le peuple timorais et dans sa capacité exceptionnelle de surmonter les obstacles. L'intensité de nos relations est également attestée par le fait qu'en 2008 le Président Lula avait déjà accueilli le Président Ramos-Horta à Brasilia.

Le lien étroit entre le Brésil et le Timor-Leste se manifeste clairement dans notre coopération bilatérale, qui couvre plusieurs domaines tels la formation judiciaire et le développement du droit, l'éducation, l'agriculture, la santé, le renforcement des capacités, la coopération militaire, la lutte contre la faim et la pauvreté, la formation des diplomates et le sport. Nous étudions désormais la possibilité d'étendre cette coopération à des projets en matière d'énergies renouvelables, d'environnement, de culture et de planification budgétaire.

Ma délégation est encouragée par les progrès accomplis par le Timor-Leste pour normaliser la situation politique et sécuritaire. Nous saluons la levée de l'état d'urgence, déclaré après les événements de février 2008. Le fait que la Constitution a été respectée depuis l'adoption de ces mesures exceptionnelles n'est pas un mince exploit, surtout pour une jeune démocratie. Un tel témoignage de maturité politique et institutionnelle mérite notre pleine reconnaissance et

notre soutien actif. Les efforts déployés par le Président et le Premier Ministre pour encourager le dialogue entre les partis et les forces politiques sont également déterminants pour édifier une culture de coopération dans l'intérêt général.

Nous félicitons le Gouvernement timorais des progrès importants réalisés s'agissant d'assurer le retour des personnes déplacées. Nous espérons que les camps encore ouverts seront bientôt fermés. Nous partageons l'avis du Secrétaire général que le succès à long terme dépendra également des autres mesures qui seront prises dans les domaines socioéconomique et sécuritaire. Nous louons aussi le Gouvernement timorais d'avoir réussi à régler la situation des pétitionnaires. Des efforts continus seront nécessaires pour garantir leur pleine intégration sociale. Dans les deux cas, la communauté internationale doit appuyer le Timor-Leste, comme le demandent les autorités de ce pays.

Dans le même temps, nous sommes préoccupés par le fait que plusieurs défis de taille subsistent. Une misère profonde n'est pas seulement choquante d'un point de vue humain, elle peut aussi avoir des conséquences de grande portée. La persistance du dénuement exige que la communauté internationale renouvelle ses efforts pour aider le Gouvernement et le peuple timorais. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2009-2013 et la décision du Gouvernement de déclarer 2009 l'année des infrastructures, du développement rural et du renforcement des capacités humaines fournissent les orientations et les bases nécessaires à nos efforts communs.

En ce qui concerne la question clef de la réforme du secteur de la sécurité, il est encourageant de voir que la poursuite des efforts a permis d'enregistrer de nouveaux progrès concernant le programme d'enregistrement, de sélection et de certification de la police nationale du Timor-Leste (PNTL). Nous comprenons et appuyons la volonté du Gouvernement timorais d'assumer de telles responsabilités et nous estimons que l'approche en plusieurs phases choisie pour le transfert des fonctions constitue le bon moyen d'atteindre notre objectif commun, à savoir que la pleine normalisation institutionnelle du secteur de la sécurité s'opère de manière sûre et ordonnée.

La reprise des responsabilités en matière de police par la PNTL est un processus graduel qui va mettre du temps à se matérialiser. Lorsque ce sera

chose faite, le Conseil sera en mesure d'en évaluer l'efficacité. Bien que, en règle générale, la composition et les fonctions d'une mission devraient refléter l'évolution de la situation sur le terrain, nous ne pouvons nous permettre de réduire trop tôt les effectifs à un niveau qui pourrait ultérieurement s'avérer intenable. Je suis convaincue que le Conseil a pleinement conscience de la nécessité d'éviter un tel scénario qui n'est souhaitable nulle part, notamment au Timor-Leste.

Un autre aspect important qu'il convient d'examiner en ce qui concerne la sécurité au Timor-Leste, c'est la fonction de l'armée. Nous appuyons les efforts visant à régler les questions relatives à la séparation des rôles en matière de sécurité intérieure et extérieure et des responsabilités entre la police nationale et l'armée, ainsi qu'au renforcement des cadres juridiques et à l'amélioration du contrôle civil et des mécanismes d'obligation redditionnelle.

Le Brésil a été très touché par la décision du Parlement timorais de créer le « Prix Sergio Vieira de Mello des droits de l'homme » pour le Timor-Leste. C'est un hommage approprié rendu à Sergio Viera de Mello, et une initiative qu'il convient de saluer, en ce sens que ce qu'il nous a légué sera ainsi une source d'inspiration constante.

Pour terminer, je pense que nous sommes tous d'accord au sujet de l'évaluation globale de la situation au Timor-Leste. Le pays est sur la bonne voie, grâce à ses efforts dévoués et à la coopération de la communauté internationale. Ce partenariat doit être renforcé au cours des années à venir afin de consolider les acquis et de relever les défis qui demeurent. Le Brésil est pleinement attaché à la poursuite de sa coopération avec le Gouvernement timorais et avec d'autres acteurs internationaux afin d'édifier un Timor-Leste stable et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat important sur la situation au Timor-Leste et de vous féliciter également pour la manière compétente dont vous dirigez les travaux du Conseil au cours du mois de février. Je m'associe aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au Président José Ramos-Horta du Timor-Leste au sein du Conseil de sécurité, et je le

remercie pour l'allocation importante qu'il vient de faire aujourd'hui.

Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport (S/2009/72) et pour sa déclaration importante. Bien sûr, nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, pour le travail important qu'il accomplit.

Nous tenons à nous associer à la déclaration qui sera faite par le représentant de la Thaïlande au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

L'Indonésie étant le voisin le plus proche du Timor-Leste, nous suivons de près l'évolution de la situation au Timor-Leste et sommes encouragés de constater que plusieurs faits positifs nouveaux encourageants sont survenus dans le pays au cours de la période considérée dans le rapport du Secrétaire général. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la situation en matière de sécurité dans le pays reste calme. Le peuple et les dirigeants timorais ont accompli des progrès remarquables en surmontant les conséquences les plus visibles de la crise de 2006, notamment les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur du pays et ce qu'il est convenu d'appeler les « pétitionnaires ». La stratégie nationale de relèvement du Gouvernement à cinq volets pour faire face aux conséquences de la crise s'est révélée efficace et fructueuse.

Comme l'a démontré la capacité de résistance des institutions publiques du Timor-Leste, en particulier face aux conséquences des incidents du 11 février 2008, et en raison des progrès réalisés en vue de régler les problèmes liés à la crise de 2006, la confiance du grand public augmente à l'égard de ces institutions, et nous nous en félicitons.

Il y a eu également des progrès remarquables s'agissant de la réconciliation et de la démocratie. Tous les partis politiques continuent de travailler de façon constructive au Parlement. Le dialogue entre les parties prenantes se poursuit afin de promouvoir un consensus large pour faire face aux défis importants auquel le pays est confronté. Il convient de noter, comme cela est indiqué dans le rapport, que le Président Ramos-Horta a fait des efforts louables pour créer des possibilités permettant à l'opposition de proposer des solutions aux questions présentant un intérêt national. Ces faits nouveaux encourageants traduisent les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat de la Mission des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Nous encourageons la MINUT à aider à maintenir cet environnement propice et à aider, au mieux de ses capacités, le Gouvernement du Timor-Leste à réaliser de nouveaux progrès afin de relever les défis auxquels il est actuellement confronté. En particulier, nous encourageons la MINUT à consacrer davantage d'attention à la mobilisation de l'appui des partenaires de développement pour lutter contre la pauvreté et le chômage au Timor-Leste. Dans le passé, ces deux problèmes ont manifestement contribué à la crise de 2006, et leur règlement contribuera également à la stabilité à long terme du pays à l'avenir.

Nous saluons les efforts constants de la MINUT visant à aider le Gouvernement à promouvoir la réforme du secteur de la sécurité. Nous sommes d'avis que la sécurité et la stabilité à long terme dans le pays dépendront de la capacité des institutions timoraises de sécurité de fonctionner de façon transparente, impartiale, responsable et efficace.

S'agissant du mandat de la MINUT pour ce qui est d'épauler la promotion de la gouvernance démocratique, il est vital que la MINUT continue d'aider le Timor-Leste dans ses efforts visant au renforcement des capacités et à garantir le bon fonctionnement des institutions publiques. Nous encourageons la MINUT à appuyer les efforts du Gouvernement visant à accroître pour le peuple timorais les possibilités d'assumer des fonctions judiciaires. Nous appuyons les efforts du Gouvernement visant à favoriser le contrôle rapide et efficace du système judiciaire par les Timorais, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport.

Nous notons avec intérêt la stratégie à moyen terme proposée par le Secrétaire général en annexe de son rapport. Nous pensons que cette stratégie devrait être élaborée sur la base des priorités nationales du Timor-Leste et qu'elle devrait mettre l'accent sur l'appropriation et la direction du Gouvernement timorais s'agissant de leur mise en œuvre. Nous pensons que la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme devrait aboutir à l'appropriation progressive, par le Timor-Leste, des tâches actuellement exécutées par la MINUT.

Nous continuons d'appuyer la MINUT dans la mise en œuvre de son mandat, le but étant d'aider le peuple et le Gouvernement timorais à parvenir à l'autonomie. Nous reconnaissons la nécessité de garantir un appui prolongé de la communauté internationale aux efforts déployés par le Timor-Leste

en vue d'assurer la sécurité et la prospérité. À cet égard, nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le Conseil proroge le mandat de la MINUT pour une période supplémentaire de 12 mois.

En guise de dernière observation, nous avons le plaisir d'informer le Conseil que l'Indonésie et le Timor-Leste continuent d'avoir un excellent niveau de relations bilatérales. Nous continuons d'approfondir et de développer notre coopération bilatérale dans plusieurs domaines. Nous sommes bien conscients que le Timor-Leste est devenu un partenaire précieux dans la région. L'Indonésie est fermement déterminée à continuer d'appuyer le Timor-Leste dans ses efforts visant à parvenir à un pays stable, prospère et démocratique.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Gatan (Philippines) (*parle en anglais*): D'emblée, les Philippines tiennent à remercier le Japon, qui assume la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de février 2009, d'avoir convoqué ce débat public sur le Timor-Leste, et de jouer un rôle de chef de file pour ce qui est de l'examen du dossier Timor-Leste au Conseil. Nous saluons la présence du Président José Ramos-Horta et le remercions pour sa déclaration importante de ce matin. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir présenté le rapport de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2009/72).

Les Philippines s'associent également à la déclaration qui sera faite par le représentant de la Thaïlande au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Les Philippines sont encouragées par les faits nouveaux encourageants survenus au Timor-Leste depuis la dernière séance du Conseil de sécurité consacrée à la question, en août 2008. Les dirigeants et le peuple timorais doivent être félicités d'avoir surmonté les crises du passé et d'avoir persévéré dans leurs efforts pour réaliser la paix, la stabilité et le développement à long terme. L'ONU et la communauté internationale, en particulier les donateurs et les partenaires régionaux, doivent continuer d'appuyer pleinement le Timor-Leste pour qu'il maintienne le cap et reste sur la voie, parfois douloureuse, de l'édification de la nation.

Les Philippines considèrent que la communauté internationale doit accorder son attention prioritaire à trois domaines clefs : la sécurité, le développement socio-économique et la réforme judiciaire.

Les Philippines sont bien conscientes du rôle important joué par la MINUT dans la promotion de la paix et de la stabilité au Timor-Leste. La communauté internationale doit appuyer les efforts actuels de la MINUT visant à faciliter la reprise progressive des responsabilités en matière de police par la Police nationale du Timor-Leste (PNTL), ainsi que l'exécution d'autres fonctions, comme des formations supplémentaires, le tutorat et le développement institutionnel de la PNTL, le respect de l'état de droit à titre intérimaire et la sécurité publique, jusqu'à ce que la PNTL soit pleinement reconstituée. À cet égard, les Philippines appuient la prorogation du mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois, dans sa composition et ses effectifs actuels.

Les Philippines continuent de souligner l'importance de l'appui soutenu de la communauté internationale en faveur du développement socio-économique du Timor-Leste. Pour leur part, les Philippines ont le plaisir d'informer le Conseil que 99 étudiants timorais sont arrivés aux Philippines le 13 juillet 2009 pour suivre différents cours dans des écoles et universités des Philippines. Ces étudiants représentant le premier groupe de futurs spécialistes du Gouvernement timorais, d'autres étudiants étant attendus en 2009 et au cours des années suivantes. Les Philippines voudraient également informer le Conseil de ce que le Secrétaire d'État à l'agriculture des Philippines conduira une mission d'investissement au Timor-Leste le 22 février 2009 afin d'étudier des domaines liés à la sécurité alimentaire, domaines dans lesquels les Philippines peuvent fournir une aide.

Les Philippines appuient les efforts déployés dans le domaine de la réforme judiciaire, en particulier le renforcement des capacités et du système judiciaire, garantissant ainsi à long terme l'existence d'un appareil judiciaire indépendant composé de juges et d'un personnel compétents. Nul ne saurait nier qu'un appareil judiciaire indépendant est le dernier bastion de la démocratie et le garant de l'état de droit. Nous sommes heureux de noter que le troisième cours de perfectionnement des juges, procureurs et avocats commis d'office, organisé par le Centre de formation juridique soutenu par le Programme des Nations Unies pour le développement, a commencé le 29 juillet. Nous espérons que la communauté internationale continuera

d'appuyer une telle activité, qui vise à impliquer davantage les Timorais et à renforcer les capacités nationales s'agissant des fonctions judiciaires.

Pour terminer, nous devons accorder un appui constant au Timor-Leste pour que ce pays continue d'être l'un des meilleurs exemples d'une entreprise internationale réussie, mise en œuvre grâce aux efforts conjugués de coopération de l'ONU, des acteurs régionaux et des partenaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de nouveau de l'occasion qui nous est donnée de participer aux délibérations du Conseil de sécurité sur le Timor-Leste. Comme les autres délégations, nous nous félicitons particulièrement de voir ici aujourd'hui le Président Ramos-Horta et nous saisissons cette occasion pour saluer ses efforts personnels considérables afin de promouvoir la paix et la réconciliation nationale au Timor-Leste.

L'Australie est encouragée par les progrès réalisés par le Gouvernement timorais pour relever les défis de longue date en matière de sécurité et de développement, y compris la réinstallation des personnes déplacées et la négociation d'un règlement avec les pétitionnaires. La réaction rapide et efficace du Gouvernement à la suite des attentats du 11 février 2008 contre les dirigeants timorais a contribué à mettre en place les conditions actuelles de sécurité stable au Timor-Leste. L'amélioration de la stabilité a permis au Gouvernement timorais de se concentrer sur le développement socioéconomique dont le pays a tant besoin.

L'Australie voudrait également saisir cette occasion pour saluer les efforts faits par les partenaires du Timor-Leste, en particulier la Mission intégrée des Nations Unies au Timor Leste (MINUT), sous la direction très compétente de M. Atul Khare. L'appui constant de la MINUT au Gouvernement timorais met en place un environnement propice et assure la stabilité, ce qui permet au Gouvernement d'aller de l'avant.

Le Timor-Leste a réalisé des progrès sérieux, mais le rapport du Secrétaire général (S/2009/72) indique clairement qu'il n'y a pas lieu de s'abandonner à l'autosatisfaction. Nous en convenons. Il faut faire beaucoup plus pour assurer la stabilité et le développement économique à long terme du Timor-

Leste. Entre-temps, le Timor-Leste continuera d'avoir besoin d'un appui ferme de la part de l'ONU et des partenaires bilatéraux.

Du point de vue de l'Australie, le secteur de la sécurité offre l'illustration la plus probante de ce fait. L'Australie se félicite des recommandations du Secrétaire général s'agissant de proroger de 12 mois le mandat de la MINUT, sans réduction des effectifs autorisés pour la police de l'ONU. Nous notons que l'ONU travaille avec le Gouvernement timorais à assurer un transfert progressif des responsabilités en matière de police. Nous nous félicitons de la négociation de critères clairement définis entre le Timor-Leste et la MINUT pour évaluer le degré de préparation de la police nationale (PNTL) pour ce qui est d'assumer ses responsabilités. Il ne faut pas sous-estimer les défis que doit relever la PNTL, défis qui persisteront. Tant qu'il n'y aura pas eu de renforcement sensible des forces de police, il sera vital de maintenir une forte présence de la police actuelle de l'ONU pour garantir la sécurité. Sans cela, tous les autres acquis seront mis en danger.

L'Australie se considère comme un ami solide et un voisin du Timor-Leste et continuera d'être à l'avant-garde des efforts internationaux pour aider le Timor-Leste à devenir une nation stable et plus prospère. Grâce à notre direction de la Force internationale de stabilisation et avec le ferme appui de la Nouvelle-Zélande, nous nous félicitons d'avoir aidé le Gouvernement timorais et la MINUT à stabiliser les conditions de sécurité au Timor-Leste. L'Australie, en tant que principal partenaire de développement, continuera également d'adopter une approche à long terme pour relever les nombreux défis auxquels fait face le Timor-Leste en matière de développement, notamment en ce qui concerne le chômage des jeunes et la prestation des services de base par le Gouvernement.

Compte tenu de l'importance du renforcement du secteur de la sécurité, l'assistance aux forces de police et aux forces militaires du Timor-Leste continuera d'être au cœur de l'engagement accru de l'Australie. Nous nous félicitons également du travail fait pour renforcer le secteur judiciaire du Timor-Leste, travail fondamental pour consolider l'état de droit et pour empêcher le retour de la violence politique. L'Australie continuera de fournir une aide dans ce domaine.

Alors que le Timor-Leste se concentre de plus en plus sur les difficultés en matière de sécurité et

développement à long terme, la communauté internationale devra rester pleinement engagée. Une coopération et une coordination efficaces entre donateurs sont vitales pour que le Timor-Leste soit en mesure de relever les défis qui l'attendent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque.

M. Palouš (République tchèque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats, la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine; les pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie; le pays de l'Association européenne de libre-échange, le Liechtenstein, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

En tout premier lieu, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue au Président José Ramos-Horta du Timor-Leste. L'Union européenne le félicite vivement de son courage et de son dévouement pour assurer un avenir meilleur au peuple timorais. C'est un plaisir que de tenir le débat d'aujourd'hui avec le Président Ramos-Hortas parmi nous, surtout lorsque l'on se souvient des événements tragiques du 11 février 2008.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son exposé très complet (S/2009/72), la présidence japonaise du Conseil de sécurité d'avoir convoqué ce débat public et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, du travail inlassable de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) sur le terrain, que la communauté internationale apprécie vivement.

L'Union européenne a suivi avec beaucoup d'intérêt l'évolution récente de la situation au Timor-Leste. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple timorais des efforts déployés pour parvenir à une stabilité à long terme et pour assurer le développement durable dans tous les domaines de la vie publique au Timor-Leste. Depuis 1999, l'Union européenne a fourni environ 327 millions d'euros sous la forme d'aide au développement et d'assistance humanitaire. Nous nous engageons à poursuivre notre appui dans les domaines vitaux du secteur public. Pour la période de 2008 à 2013, l'Union européenne fournit un appui d'environ 81 millions d'euros dans des domaines tels

que le renforcement des capacités institutionnelles, le développement rural, l'aide au secteur de la santé et la sécurité alimentaire.

En outre, dans le cadre de l'Instrument de stabilité, la Commission européenne fournit un appui au Timor-Leste pour la réforme du secteur de la sécurité, la réintégration sociale des personnes déplacées et la création d'emplois. Dans ces domaines, l'Union européenne travaille en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation internationale du Travail.

L'Union européenne se félicite des faits nouveaux positifs récemment intervenus dans les conditions de sécurité au Timor-Leste et reconnaît les progrès notables réalisés pour relever les défis que représentent les pétitionnaires des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste et le retour dans leurs foyers des personnes déplacées. À cet égard, la fermeture d'un grand nombre de camps de personnes déplacées à Dili et Bacau et le processus de réintégration des personnes déplacées sont des signes encourageants. L'Union européenne a pris note de ces faits avec satisfaction. En même temps, l'Union européenne encourage le Gouvernement timorais à poursuivre ses efforts et à se concentrer sur les solutions à long terme de ces problèmes.

L'engagement actif de la police nationale du Timor-Leste (PNTL) et de la MINUT, qui ont contribué considérablement à la sécurité intérieure, appelle notre attention sur la question de la reprise des responsabilités par la PNTL. À cet égard, l'Union européenne se félicite de la possibilité de lancer ce processus le 27 mars 2009, tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général. En outre, l'Union européenne attend avec intérêt de recevoir un document définissant les rôles précis de la police de la MINUT et l'importance de l'engagement de la MINUT et de la PNTL, comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général, qui doit être soumis avant le processus de transfert progressif des responsabilités à la PNTL.

L'Union européenne exprime son plein appui au rôle joué par la MINUT, notamment le contingent de police de l'ONU, ainsi que les autres acteurs concernés qui mettent en œuvre le plan de réforme du secteur de la sécurité. L'Union européenne insiste sur la nécessité d'intensifier les activités de formation du PNTL, notamment dans le domaine des droits de l'homme, et

appuie l'élaboration d'un concept global et cohérent concernant l'ensemble du secteur de la sécurité, d'une manière coordonnée, inclusive et transparente en faisant participer directement tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pertinents. La formation récente de l'équipe chargée de la réforme du secteur de la sécurité au sein du Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix, et l'attention portée par l'équipe de travail et l'équipe chargée de la réforme du secteur de la sécurité à répondre aux besoins du Timor-Leste dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité constituent une évolution encourageante dont nous nous félicitons. On ne saurait trop insister sur le fait que tout cela n'aurait aucun sens si le Timor-Leste ne participait pas directement et activement au processus et n'exerçait pas réellement un contrôle national sur les processus de réforme du secteur de la sécurité.

Suivant les indications données par le rapport du Secrétaire général, l'Union européenne demeure préoccupée par la situation du secteur judiciaire. Un appui accru concernant l'arriéré des affaires à instruire est nécessaire pour aider à atténuer les difficultés actuelles. Pour sa part, l'Union européenne continuera d'aider le Timor-Leste à renforcer son secteur judiciaire et l'état de droit. Une mission d'identification a déjà été envoyée dans le pays, avec le mandat d'identifier l'appui précis à apporter au Parlement national, en tant que moyen d'appuyer le dialogue politique et démocratique dans le pays.

L'Union européenne est également préoccupée par la situation socioéconomique au Timor-Leste malgré les résultats positifs en ce qui concerne la croissance économique générale. L'Union est particulièrement préoccupée par les données de la Banque mondiale concernant l'augmentation du taux de pauvreté, qui a atteint environ 50 %, et le taux élevé de chômage, qui pourraient conduire à une nouvelle période d'instabilité. L'Union européenne a donc pour objectif d'appuyer des programmes de travail à forte intensité de main-d'œuvre, en mettant notamment en œuvre le programme de développement rural. L'Union européenne encourage également le Timor-Leste à utiliser le Fonds pétrolier pour des projets d'investissement futurs et à stimuler les secteurs économiques autres que l'industrie du pétrole en créant de nouvelles perspectives d'emploi et en construisant de nouvelles infrastructures essentielles.

L'Union européenne juge favorablement la présentation par le Secrétaire général, dans son rapport, de la stratégie à moyen terme de la MINUT, assortie de critères pour les quatre domaines prioritaires : l'examen et la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit, le développement économique et social, et la promotion d'une culture de dialogue sur la gouvernance démocratique, comme cela est demandé dans la résolution 1802 (2008).

La communauté internationale attend avec impatience le plan de développement national révisé du Gouvernement, qui doit être axé sur la réduction de la pauvreté comme le prévoient les priorités nationales de 2008, indiquant ainsi que le Gouvernement assume le contrôle du processus et fournissant aux donateurs une orientation à plus long terme, y compris la possibilité de s'aligner sur le Programme d'action d'Accra.

Gardant à l'esprit les difficultés politiques, sécuritaires et économiques persistantes, l'Union européenne appuie pleinement la prorogation du mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois, avec sa composition et ses effectifs actuels, comme cela est recommandé dans le rapport du Secrétaire général. L'Union européenne est convaincue que cette prorogation permettra d'assurer une continuité dans la stabilisation du pays.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'Union européenne suivra avec grand intérêt les élections locales de 2009 au Timor-Leste, qui représentent un autre jalon important dans les processus démocratiques du pays et sont un indicateur notable des progrès réalisés à ce jour dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance démocratique, l'un et l'autre indispensables pour assurer la stabilité et la bonne gouvernance du pays.

Pour terminer, je voudrais assurer une fois encore le Président Ramos-Horta et le peuple timorais de la détermination inébranlable de l'Union européenne à aider leur pays s'agissant d'enregistrer d'autres résultats positifs en matière de stabilisation et de reconstruction et de relever les défis subsistants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de l'Irlande.

M. Kavanagh (Irlande) (*parle en anglais*) : L'Irlande se félicite de l'occasion qui lui est donnée de prendre la parole au Conseil de sécurité au cours de sa séance publique sur la situation au Timor-Leste. Je suis

ravi de me joindre aux autres orateurs pour saluer la présence parmi nous du Président Ramos-Horta et approuver chaleureusement la déclaration qu'il a prononcée plus tôt.

Je voudrais associer immédiatement l'Irlande à la déclaration qui vient d'être faite par l'Ambassadeur de la République tchèque au nom de l'Union européenne (UE).

Nous approuvons la reconnaissance par le Secrétaire général, dans son rapport complet (S/2009/72), des progrès remarquables qui ont été réalisés par les dirigeants et le peuple timorais depuis 2006. En tant que pays qui s'est également trouvé aux prises avec les difficultés auxquelles se heurtent les petites nations nouvelles et indépendantes, l'Irlande reconnaît la magnitude des accomplissements du Timor-Leste. Nous le félicitons pour ses nombreuses réalisations.

Le rétablissement du Président Ramos-Horta après l'attaque contre lui en février 2008 et le rôle dirigeant qu'il a continué d'assumer ont beaucoup contribué au maintien de la paix et de la stabilité au Timor-Leste. Au nom de mon Gouvernement, je voudrais également reconnaître le rôle du Premier Ministre Kay Rala Xanana Gusmão et du dirigeant de l'opposition Mari Alkatiri, qui fait preuve de qualités véritables de dirigeant et de patriotisme pendant bien des moments difficiles.

L'Irlande a activement appuyé le peuple timorais pendant sa lutte et dans son processus de transition vers l'indépendance. Nous continuons de tenir là-bas une place active. Suite au vote en faveur de l'indépendance, en 1999, notre appui s'est concentré sur le déploiement de contingents irlandais qui ont servi dans trois missions successives : la Force internationale au Timor oriental, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental. En outre, l'Irlande a participé aux missions d'observation de l'ONU et de l'UE pour le référendum de 1999 et les élections de 2001 et de 2002.

Notre programme pluriannuel de développement prioritaire au Timor-Leste, géré par notre mission de Dili, a axé ses efforts sur la promotion de la reconstruction après le conflit par le biais de la bonne gouvernance, du renforcement de la démocratie et du secteur judiciaire, du développement du secteur public, de la promotion des droits de l'homme et de l'égalité

des sexes, et de l'appui au développement d'une société civile forte.

Dans le cadre de la nouvelle initiative irlandaise en matière de règlement des conflits, nous avons ajouté une nouvelle dimension à notre appui avec – je suis heureux de le dire – le plein accord et l'encouragement du Gouvernement timorais. L'objectif de ce nouvel engagement est d'aider le Timor-Leste à effectuer sa transition du conflit à la paix, en se concentrant sur le rétablissement de la paix, la consolidation de la paix et la mise en commun des enseignements. L'initiative est dirigée par notre premier ambassadeur itinérant chargé du règlement des conflits et envoyé spécial au Timor-Leste, Dame Nuala O'Loan. Je suis ravi de saluer sa présence dans notre délégation aujourd'hui pour ce débat important.

L'engagement de l'Irlande en matière de règlement des conflits au Timor-Leste, en coopération étroite avec le programme de développement d'Irish Aid sur place, est conçu pour aborder des questions clefs directement liées aux sources de fragilité. Les initiatives prises à ce jour comprennent l'appui à un dialogue de haut niveau structuré entre les dirigeants du Timor-Leste, un programme sur la paix, le souvenir et la réconciliation, et des conseils sur la réforme du secteur de la sécurité.

La nécessité d'examiner la réforme du secteur de la sécurité et les responsabilités et rôles respectifs de Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste et de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) a été reconnue à juste titre dans le rapport actuel du Secrétaire général, ainsi que dans les précédents, comme étant absolument cruciale pour la paix et la stabilité. L'Irlande prévoit également de mettre sur pied un système d'alerte et d'intervention rapides au Timor-Leste qui soit basé dans la société civile.

Je suis heureux d'annoncer que notre Envoyé spécial a tenu de nombreux entretiens extrêmement constructifs avec les dirigeants du Timor-Leste. Ces entretiens ont démontré la volonté partagée d'éviter de nouveaux bouleversements et de mettre à profit les progrès accomplis. Je voudrais également noter notre satisfaction des conseils et de l'appui du Représentant spécial Atul Khare et de l'équipe de la MINUT à Dame Nuala O'Loan; ils continuent d'accomplir un travail tout à fait exceptionnel au Timor-Leste.

L'initiative de règlement des conflits lancée par mon gouvernement porte plus particulièrement sur l'échange d'enseignements tirés de notre expérience

résultant du processus de paix en Irlande du Nord. L'expérience et les avis mis à profit par notre Envoyée spéciale O'Loan, qu'elle tire de son ancienne fonction de premier médiateur de la police d'Irlande du Nord lors de la cruciale période de transition, représentent, à notre avis, un atout particulièrement précieux pour la résolution des problèmes courants dans le cadre de la transition du Timor-Leste vers la reprise des pouvoirs de police par la PNTL et, finalement, vers le retrait de la police des Nations Unies.

Comme le Secrétaire général, nous estimons que ce processus de transition doit être entrepris avec beaucoup de soin et de prudence, en évaluant soigneusement si l'ensemble des critères essentiels sont remplis. Le rôle des experts en matière de réforme du secteur de la sécurité au sein de la MINUT, qui bénéficie de l'appui direct de l'Irlande, et la contribution de l'unité de la réforme du secteur de la sécurité au Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) seront d'une importance vitale dans le cadre de ce processus. Bien entendu, nous nous félicitons du dernier rapport du Secrétaire général au Conseil (S/2009/72) et attendons avec intérêt les mesures qui seront bientôt prises par le Conseil pour y donner suite.

L'Irlande a également lancé un processus d'échange d'enseignements entre les organisations travaillant sur les questions relatives à l'égalité des sexes en Irlande du Nord, au Libéria et au Timor-Leste. Le processus d'apprentissage mutuel concernant la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité est conçu pour faciliter l'échange des expériences nationales en vue d'encourager les meilleures pratiques, et il est destiné à servir de catalyseur aux discussions sur une mise en œuvre effective. En complément à une réunion des représentants de ces secteurs qui s'est tenue à Dublin en novembre 2008, une équipe irlandaise chargée du projet a récemment mené des missions à Monrovia et à Dili. Les résultats de ce processus alimenteront également le développement du plan d'action national de l'Irlande portant sur la résolution 1325 (2000).

Pour terminer, l'Irlande juge encourageants les progrès accomplis par le Timor-Leste pour surmonter les obstacles et les difficultés auxquels ce pays est confronté ces dernières années. Nous sommes déterminés à poursuivre notre engagement au Timor-Leste – avec le Gouvernement, avec la société civile, avec l'Organisation des Nations Unies et avec l'Union européenne – à l'appui des efforts positifs qui sont

déployés par le peuple timorais pour construire ce jeune État de manière à lui permettre de réaliser en totalité son évident potentiel.

Dans ce contexte, je m'associe à d'autres pour saluer l'attention continue que prête le Conseil à cette question vitale et urgente.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*): La situation au Timor-Leste n'a cessé de s'améliorer malgré les regrettables attentats qui ont frappé le Gouvernement en 2006 et plus récemment en février 2008. L'Organisation des Nations Unies joue un rôle essentiel s'agissant d'appuyer la stabilité et le développement économique au Timor-Leste.

La Norvège présente ses compliments au Gouvernement timorais pour sa gestion des attaques de 2008. Le Gouvernement a fait en sorte d'affirmer son autorité et a rapidement rétabli l'ordre public. Au lendemain des attaques, le Gouvernement a pris des mesures pour résoudre les problèmes des personnes déplacées et pour réinsérer les pétitionnaires dans la vie civile.

Pourtant la stabilité du Timor-Leste reste encore précaire. Les problèmes sous-jacents qui ont contribué aux crises récentes, tels que la pauvreté croissante, l'instabilité des institutions chargées de la sécurité et la faiblesse du système judiciaire, n'ont toujours pas été résolus. La Norvège appuie l'avis du Secrétaire général selon lequel le risque existe que tout progrès accompli sera menacé jusqu'à ce que ces difficultés soient surmontées.

Le développement économique au Timor-Leste contribuera à la stabilité nationale. La Norvège continuera d'appuyer le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies s'agissant d'établir un État démocratique et de combattre la pauvreté. Nous prenons acte des progrès réalisés à ce jour s'agissant d'inclure les femmes et les jeunes dans le processus d'édification de la nation et exhortons le Gouvernement à continuer de prêter attention à ces groupes.

Pour parvenir à une paix et à une stabilité durables au Timor-Leste, il faut que les forces de sécurité soient réformées. Une claire séparation des responsabilités internes et externes en matière de sécurité entre la police nationale et l'armée est nécessaire. Si le processus doit être conduit par le

Gouvernement timorais, la Norvège appuie les efforts continus déployés par la MINUT pour renforcer la discipline et améliorer le contrôle civil. Le Gouvernement doit également assurer la coopération entre les forces de défense et leurs homologues indonésiens pour sécuriser leur frontière commune.

La Norvège estime que de plus amples efforts sont nécessaires pour résoudre le problème des personnes déplacées. Le secteur judiciaire, qui demeure faible et surchargé, doit être renforcé. Toute immixtion politique dans le système de la justice doit être évitée, car elle risque de saper la confiance du public dans l'ordre judiciaire et de compromettre la séparation des pouvoirs, qui est garantie par la constitution.

La Norvège est préoccupée de constater que le Parlement a encore reporté le débat attendu depuis longtemps sur les recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation sur l'occupation indonésienne. Nous espérons que le Parlement fixera une nouvelle date pour ce débat aussitôt que possible. Les solutions aux recommandations de cette Commission et de la Commission Vérité et amitié doivent être trouvées dans le cadre de la loi applicable et du droit international des droits de l'homme. Une approche par la justice pénale doit être complétée par un système informel de vérité et de réconciliation, comme nous l'avons vu dans d'autres pays. L'impunité fait courir le risque de saper la confiance du public dans l'état de droit.

La Norvège appuie la prolongation du mandat de la MINUT pendant une nouvelle période de 12 mois, en maintenant la composition et les effectifs actuels de la Mission. D'autres mécanismes de consolidation de la paix, tels que la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix, doivent être évalués pour une prochaine étape. Nous rendons hommage aux nations participant à l'opération de la MINUT, ainsi qu'à celles qui contribuent à la Force internationale de stabilisation.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Je remercie le Secrétaire général pour son rapport sur la situation au Timor-Leste (S/2009/72). Monsieur le Président, je vous remercie également d'avoir organisé le présent débat. Nous apprécions à sa juste valeur la manière dont le Japon dirige les travaux

du Conseil de sécurité, ainsi que ceux du Groupe restreint sur le Timor-Leste.

C'est pour nous un honneur et un plaisir d'accueillir le Président Ramos-Horta un an après le sérieux attentat contre sa vie. Son rétablissement et la reprise de ses responsabilités démontrent sa force et sa détermination. Nous le remercions également de sa récente visite en Nouvelle-Zélande.

Nous félicitons le Gouvernement timorais et le Président Ramos-Horta pour les importants progrès qui ont été accomplis au cours de l'année dernière. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), sous la direction du M. Khare, a un rôle crucial à jouer dans ce pays, avec l'aide de la Force internationale de stabilisation, à laquelle la Nouvelle-Zélande continue de contribuer en collaboration avec l'Australie.

Comme le Secrétaire général l'a noté dans son rapport, de nombreux faits récents encourageants ont eu lieu au cours des dernières années : la fermeture de la plupart des camps de déplacés; le règlement du problème des pétitionnaires; une situation sécuritaire plus stable, bien qu'encore fragile; et les efforts déployés pour renforcer les institutions et pour stimuler le développement économique.

La poursuite des efforts pour renforcer une gouvernance démocratique constitue également un élément essentiel de la marche en avant. Nous encourageons fortement les partis politiques et le peuple timorais à continuer à consolider leurs institutions démocratiques et à utiliser pleinement le parlement pour résoudre l'ensemble des différends politiques. Les élections locales de 2009 représentent également une partie importante de ce processus et doivent être soutenues par la MINUT et d'autres partenaires.

Le Gouvernement et la MINUT ont encore beaucoup de travail à faire. L'un des défis immédiats est de transférer les responsabilités en matière de police à la police nationale du Timor-Leste. La Nouvelle-Zélande se félicite du lancement prévu de ce processus et de l'évaluation conjointe qui est en train d'être menée par le Gouvernement et la MINUT. Nous pensons que s'ils sont dûment appliqués, les critères de références concertés pour évaluer l'état de préparation de chaque district permettront de garantir que chaque zone est effectivement prête à assumer pleinement les responsabilités en matière de police. Nous appuyons fermement la mise en œuvre par phases de ce

processus. La MINUT devra le suivre de près et se tenir prête à intervenir et à fournir un appui supplémentaire si nécessaire.

Nous estimons qu'au cours des prochains mois il conviendra de s'entendre sur un seul modèle en matière de police, ce qui permettra de fournir plus efficacement l'assistance internationale dans ce domaine. La Nouvelle-Zélande se félicite de voir que son projet pilote de police de proximité à Becora et à Suai a été accueilli de manière positive.

Nous saluons les efforts plus larges qui ont été déployés dans le secteur de la sécurité, y compris le récent séminaire organisé à Dili, et nous encourageons le Gouvernement et la MINUT à poursuivre leur travail. Nous pensons que pour la stabilité à long terme, il est nécessaire de définir clairement les rôles respectifs de l'armée et de la police et de renforcer les mécanismes de contrôle civils.

Les questions de responsabilisation et, en particulier, la nécessité de lutter contre le sentiment d'impunité ont à voir avec le développement du secteur de la justice. Elles influent en effet sur sa crédibilité et sa force. Nous reconnaissons que le secteur de la justice souffre de sérieuses limitations et que l'appui international doit donc accélérer le développement des capacités nationales. Le dialogue et les efforts de réconciliation sont également importants et nous apprécions le rôle essentiel joué par le Président Ramos-Horta à cet égard.

Pour terminer, la Nouvelle-Zélande appuie vigoureusement une prorogation de 12 mois de la MINUT, au niveau actuellement autorisé, ainsi que le recommande le Secrétaire général. En tant que partenaire régional et ami du Timor-Leste, nous restons déterminés à l'aider. Nous continuons d'offrir notre soutien et nos encouragements au Président Ramos-Horta et à tous les dirigeants et citoyens du Timor-Leste, ainsi qu'à M. Khare et à l'équipe de la MINUT.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Terzi di Sant'Agata (Italie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents qui ont souhaité chaleureusement la bienvenue au Président Ramos-Horta, qui nous honore de sa présence aujourd'hui. Sa sagesse et sa vision ont guidé son jeune pays durant ses premières années d'existence, et elles demeurent indispensables pour maintenir le cap. Je remercie également la présidence japonaise du Conseil

d'avoir convoqué le débat public d'aujourd'hui, ainsi que le Secrétaire général de son exposé détaillé sur la situation au Timor-Leste et le Représentant spécial du Secrétaire général du leadership dont il a fait preuve à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et ce dans des conditions difficiles.

L'Italie souscrit à la déclaration faite par le Représentant permanent de la République tchèque au nom de l'Union européenne. Je voudrais ajouter quelques observations fondées sur l'expérience nationale italienne.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, l'Italie a appuyé le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la démocratie timoraise à toutes les étapes de son développement. Nous l'avons fait par l'intermédiaire d'initiatives bilatérales et de contributions aux institutions multilatérales. Je voudrais notamment mentionner le fait que nous avons participé à la force multinationale et que, dans les années qui ont suivi l'indépendance, nous avons mené plusieurs initiatives pour aider la population locale et asseoir la démocratie timoraise. Nous avons axé notre action sur plusieurs secteurs clefs, comme la formation des fonctionnaires, la justice et l'appui au Parlement à Dili.

L'Italie reste déterminée à soutenir le Timor-Leste dans sa quête pour consolider la paix, la démocratie et le développement. Je voudrais par conséquent dire notre satisfaction devant les progrès enregistrés par ce pays, en particulier dans le domaine de la sécurité et s'agissant de la fermeture des camps de personnes déplacées et de la réinsertion des pétitionnaires dans la vie civile.

Tant les résultats que l'organisation de la police du Timor-Leste se sont améliorés. Toutefois, nous pensons que le processus de consolidation de la sécurité prendra plusieurs années et que, dans ce contexte, la MINUT continue d'avoir un rôle essentiel à jouer. Nous appuyons donc pleinement la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois, en maintenant sa composition et ses effectifs actuels. Néanmoins, il pourrait être nécessaire à l'avenir de modifier le mandat afin qu'il reflète progressivement le contrôle national croissant exercé par les autorités timoraises et qu'il contribue à renforcer les institutions du pays.

Nous estimons également que les élections locales, prévues pour le deuxième semestre de cette

année, vont constituer un moment décisif pour consolider les institutions démocratiques du pays et pour juger de la réussite de la stratégie internationale. Nous appuyons donc la recommandation du Secrétaire général que la MINUT réponde à la demande d'assistance formulée par le Gouvernement.

Les institutions représentatives timoraises, notamment le Parlement, fonctionnent bien. Toutefois, la performance de l'administration publique continue d'être entravée par le manque de ressources humaines et financières. Au fil des ans, la communauté internationale a largement soutenu le développement et l'autonomisation de ces institutions démocratiques. Pour sa part, mon pays a contribué au projet Renforcer la démocratie parlementaire au Timor-Leste mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et a renouvelé son appui à l'élaboration de nouveaux programmes du PNUD en 2009. Mon pays convie également des responsables timorais à suivre des cours et des programmes spécialisés dans la gestion des affaires publiques.

Nous apprécions les efforts du Gouvernement de Dili pour renforcer le secteur judiciaire en lui allouant davantage de ressources financières et en créant une commission de lutte contre la corruption, une cour des comptes et une commission de la fonction publique pour contrôler la gestion et le recrutement du personnel.

Des préoccupations persistent cependant au sujet de la situation économique du pays et de sa lutte contre ce fléau qu'est le chômage des jeunes, qui fragilise la stabilité sociale. Il est aussi vrai que les faibles résultats économiques sont aggravés par le fait qu'en dehors du secteur de l'énergie, le pays n'a guère la capacité d'attirer l'investissement étranger. À cette fin, nous pensons que la communauté internationale devrait consacrer davantage de ressources à l'infrastructure, qui est indispensable pour lancer de nouvelles stratégies de développement dans des domaines comme l'industrie et l'agriculture.

La coopération régionale et la pleine inclusion du Timor-Leste au processus d'intégration actuellement en cours en Asie du Sud-Est pourrait contribuer à consolider les institutions du pays. Le Timor-Leste pourrait en effet tirer parti des mécanismes régionaux qui permettront de mieux faire connaître son Gouvernement à l'extérieur comme à l'intérieur. Nous attendons avec intérêt que la possibilité soit offerte au Timor-Leste de rejoindre l'Association des nations de

l'Asie du Sud-Est, et nous espérons que cet objectif pourra être atteint d'ici à 2012.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Nous voudrions tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Le Portugal se félicite d'avoir la possibilité de participer une fois de plus aux délibérations du Conseil. J'adresse de chaleureuses et très cordiales salutations au Président José Ramos-Horta. Je le remercie de sa présence ici aujourd'hui et des efforts louables qu'il déploie en faveur de la paix, de la réconciliation, de la démocratie et du développement au Timor-Leste. Nous nous réjouissons vivement de voir qu'il s'est pleinement rétabli.

Le Portugal souscrit bien entendu à la déclaration qui a été faite par la présidence de l'Union européenne. Toutefois, en tant que représentant d'un pays qui a près de 500 ans d'histoire commune avec le Timor-Leste, je voudrais aborder certaines questions à titre national.

Le Portugal salue les progrès encourageants obtenus ces 12 derniers mois au Timor-Leste. Les dirigeants et le peuple timorais ont obtenu des résultats remarquables s'agissant de surmonter les séquelles les plus visibles de la crise de 2006. La majorité des personnes déplacées sont retournées dans leurs foyers, les pétitionnaires des Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL) ont été réinsérés dans la vie civile et la stabilité de la situation en matière de sécurité montre combien le Timor-Leste est déterminé à établir des conditions favorisant la paix, la stabilité et le développement à long terme.

Je saisis cette occasion pour saluer le travail inlassable accompli par M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, et tout le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). La MINUT continue de jouer un rôle crucial à l'appui du Timor-Leste, et nous sommes pleinement favorables à une décision du Conseil de proroger le mandat de la Mission pour une nouvelle période de 12 mois, dans sa composition et ses effectifs actuels.

Le Portugal reconnaît les grandes difficultés qu'il faut encore surmonter, comme la pauvreté et le chômage, l'exode rural massif, et l'inefficacité des régimes foncier et de propriété, ou encore le fait que le système judiciaire doit être renforcé et que les

institutions de sécurité ont besoin de davantage de capacités et d'une formation plus complète de leur personnel.

Le dialogue est essentiel pour faire face à ces questions, tout comme pour veiller, en cas d'absence d'un consensus large, à la cohésion des efforts concernant les préoccupations d'ordre national. Le Portugal est encouragé par les efforts du Président Ramos-Horta et du Premier Ministre Gusmão à cet égard, et il exhorte tous les principaux groupements politiques timorais à poursuivre un dialogue politique constructif afin d'aider le pays à relever les défis.

Comme d'autres pays, le Portugal considère que la sécurité et la stabilité à long terme seront tributaires de la capacité des institutions de sécurité timoraises de fonctionner de manière efficace, responsable et transparente, en respectant pleinement l'état de droit et en suscitant la confiance et l'appui du public. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour articuler clairement les stratégies et les plans dans les institutions de l'État et entre elles. Une vision claire de la relation entre les Falintil-Forças de Defesa de Timor-Leste et la police nationale est essentielle. C'est pourquoi nous sommes aussi d'avis que des mesures supplémentaires doivent être prises pour faciliter la coordination de l'appui de la communauté internationale, notamment celui des partenaires bilatéraux.

Le Portugal encourage le Gouvernement du Timor-Leste à continuer de travailler avec la MINUT pour ce qui est du processus de reprise des responsabilités exécutives en matière de police. Le Portugal souscrit pleinement à la recommandation figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/72) quant à la nécessité d'une présence de la police de la MINUT constante et solide dans tout le pays, à la fois pour appuyer le transfert des responsabilités et pour aider à garantir la sécurité publique, tant que ce processus est en cours. Nous notons que les défis auxquels est confrontée la police au Timor-Leste ne doivent pas être sous-estimés et qu'il faudra plusieurs années pour les relever. La reprise des responsabilités par l'institution nationale n'est qu'une étape, certes une étape importante, mais une étape qui représente également le début d'une nouvelle phase, laquelle nécessitera la détermination du Gouvernement et l'appui de la communauté internationale.

Le Portugal se félicite également de l'engagement pris par le Gouvernement d'obtenir une évaluation indépendante des besoins du secteur judiciaire. Nous sommes prêts à appuyer, avec d'autres partenaires, tous les efforts qui seront déployés afin d'obtenir une appropriation nationale de tout le système de l'état de droit.

Je tiens à assurer le Conseil que le Portugal demeure profondément déterminé à appuyer le Timor-Leste dans ses efforts visant à consolider la démocratie et le développement, en tant que pays frère de la Communauté des pays de langue portugaise et en tant qu'important partenaire de développement de mon pays dans plusieurs domaines importants.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

M. Moreno Fernández (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence à cette séance de S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, que nous remercions pour son intervention importante de ce matin. Nous gardons à l'esprit la visite couronnée de succès effectuée par le Président Ramos-Horta à Cuba l'année dernière, et en particulier son intervention au cours du débat à l'Assemblée générale, le 25 septembre dernier (voir A/63/PV.10). Ce jour-là, le Président Ramos-Horta s'est prononcé de manière courageuse et énergique en faveur de la cessation du blocus économique, commercial et financier, blocus inhumain et criminel imposé depuis plus de 50 ans à Cuba.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, Cuba salue les progrès importants qui ont été accomplis s'agissant de la situation globale en matière de sécurité à Timor-Leste depuis la crise de 2006. De même, le pays a manifesté une grande capacité de surmonter les chocs après les attentats du 11 février 2008. Je tiens également à saluer le fait qu'en dépit de la gravité de ses blessures, le Président Ramos-Horta est aujourd'hui parmi nous, en bonne santé, actif et optimiste.

Le peuple et les dirigeants timorais ont démontré leur volonté ferme de continuer de lutter pour créer des conditions propices à la paix, à la stabilité et au développement à long terme. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) a également joué un rôle important en apportant une aide au Timor-Leste dans différents secteurs.

Le Timor-Leste a souligné la nécessité de maintenir une présence forte de la MINUT dans ce

pays. Cuba considère que les désirs et les intérêts exprimés à cet égard par le Gouvernement et le peuple timorais doivent être dûment pris en compte par le Conseil de sécurité.

À notre avis, lorsqu'on examine la situation au Timor-Leste, on ne met pas suffisamment l'accent sur l'attention pressante que nécessitent les problèmes structurels, économiques et sociaux qui affligent ce pays frère, ni sur la nécessité d'un appui et d'une aide plus importants de la part de la communauté internationale à ce sujet. L'élimination de la pauvreté et du sous-développement est essentielle pour garantir l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables et viables au Timor-Leste. Il n'y aura pas de stabilité sans développement, de même qu'il n'y aura pas de développement sans stabilité.

Le Gouvernement timorais a adopté des mesures importantes pour lutter contre la pauvreté, le chômage et d'autres problèmes aigus. Il convient de saluer le travail accompli par le Président Ramos-Horta à cet égard. Mais le Timor-Leste continuera d'avoir besoin d'un appui considérable de la part de la communauté internationale, en particulier de l'ONU.

L'actuelle crise financière et alimentaire internationale impose des défis supplémentaires. Le Timor-Leste étant un pays qui dépend de l'importation de denrées alimentaires de base, il est durement touché par la hausse sans précédent du prix des denrées alimentaires, comme le riz. Les défis que doivent relever le peuple et le Gouvernement timorais au cours des prochaines années nécessitent des ressources considérables, qui dépassent largement les capacités d'un État ne disposant que de ressources limitées. La communauté internationale a par conséquent l'obligation morale d'aider le Timor-Leste pour ce qui est de la formation des ressources humaines et de la création de l'infrastructure dont a tant besoins le pays, tout en respectant pleinement, bien sûr, sa souveraineté.

Cuba, un petit pays qui subit un blocus et ne dispose que de ressources limitées, poursuit sa modeste collaboration avec le Timor-Leste dans le cadre de plusieurs programmes vitaux de développement social, lesquels jouent également un rôle important dans la consolidation de la stabilité intérieure du pays. La coopération de Cuba concerne plusieurs secteurs, principalement celui de la santé. Depuis 2003, 546 médecins et spécialistes de la santé cubains ont servi dans ce pays et plus de 3 477 000 citoyens timorais ont

eu recours à leurs services. Les médecins cubains ont réalisé 25 564 interventions chirurgicales, parmi lesquelles 6 396 opérations lourdes. Ils ont réalisé plus de 22 000 accouchements et administré plus de 52 000 doses de vaccins. La vie de 12 418 personnes a été sauvée dans l'ensemble du territoire très accidenté du Timor-Leste.

La brigade médicale cubaine au Timor-Leste, qui est actuellement composée de 233 médecins et spécialistes de la santé, a constitué un exemple de coopération désintéressée. En plus de fournir des services de base et des services spécialisés en matière de soins de santé, dans des conditions difficiles, les médecins cubains donnent aussi des cours. Actuellement, 168 étudiants en médecine provenant de tous les districts du Timor-Leste sont ainsi formés à la faculté de médecine de l'Université nationale, et les professeurs de médecine sont cubains. En complément de ces efforts, 700 jeunes Timorais étudient actuellement à Cuba, à titre totalement gratuit, la majorité de ces étudiants suivant le cursus de médecine. Cette année, les 19 premiers étudiants en médecine rentreront au Timor-Leste pour faire leur dernière année d'internat, où ils s'occuperont directement des problèmes de santé dans leurs communautés respectives. Un total de 36 professeurs cubains apportent des conseils dans le cadre de la campagne nationale d'alphabétisation au Timor-Leste, qui applique la méthode cubaine intitulée « Oui, je le peux », grâce à laquelle 17 400 citoyens du pays ont déjà pu apprendre à lire et à écrire.

Si la communauté internationale, en particulier certains pays développés, répond à l'appel lancé par le Président Ramos-Horta et par le Gouvernement du Timor-Leste en vue de recevoir une contribution de 8 millions de dollars, en l'espace de deux ans seulement, le pays pourrait se déclarer libéré du fléau de l'illettrisme. Nous pensons que ce serait une contribution importante à la paix et à la stabilité intérieures. Ce que fait Cuba aujourd'hui pour le Timor-Leste n'est qu'un modeste exemple de ce tout ce que l'on pourrait faire de plus dans ce pays, avec la collaboration et la solidarité internationales, notamment de la part des États qui disposent de ressources économiques et financières plus importantes.

Je tiens à terminer en exprimant, au nom du peuple et du Gouvernement cubains, notre plus profonde gratitude au peuple et au Gouvernement timorais pour la solidarité dont ils ont fait preuve

envers notre pays en des temps difficiles, notamment leur aide importante en 2008 pour réparer les graves dégâts causés à Cuba par les ouragans Gustav et Ike. Le peuple timorais peut toujours compter sur la ferme détermination de Cuba à continuer de renforcer son aide et sa solidarité avec eux. Nous remplissons ainsi notre devoir et honorons notre dette de gratitude envers le Timor-Leste et envers les autres peuples du tiers-monde qui ont toujours fait preuve d'une amitié et d'une solidarité solides et sans faille envers Cuba.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions de nous avoir permis de participer à la séance publique d'aujourd'hui et faire part de nos vœux sur la situation au Timor-Leste. Nous saluons particulièrement la présence du Président du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, au débat d'aujourd'hui. Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2009/72) et de sa participation à la présente séance.

L'Afrique du Sud se félicite des progrès réalisés par le Timor-Leste depuis la crise de 2006. Aussi bien le peuple que les dirigeants politiques timorais se sont mobilisés pour surmonter ces événements, et de nombreuses avancées ont été faites sur la voie d'un retour à la normale, d'une paix et d'une stabilité durables dans leur pays. Nous saluons tout particulièrement les efforts personnels du Président Ramos-Horta qui a guidé sa nation durant une période d'incertitude et de défis considérables.

L'Afrique du Sud note avec satisfaction que le rapport actuel du Secrétaire général relève des faits nouveaux encourageants au Timor-Leste. Sur le front politique, ma délégation trouve encourageants les efforts actuels visant à promouvoir un dialogue et une réconciliation nationale au Timor-Leste grâce à divers mécanismes, en particulier les réunions du Comité de coordination de haut niveau, le Forum de coordination trilatérale et les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Khare. Elle appuie ces efforts.

Nous trouvons également encourageants que certains des problèmes essentiels mentionnés lors de la visite du Conseil de sécurité au Timor-Leste l'année dernière ait été résolu à l'amiable. À cet égard, nous nous félicitons de l'approche prise par le Gouvernement timorais pour trouver une solution aux

problèmes des personnes déplacées et des pétitionnaires.

L'Afrique du Sud souligne qu'il demeure important d'adopter une approche globale pour ce qui est de l'examen et de la réforme du secteur de la sécurité au Timor-Leste avec pour but de parvenir à une pleine appropriation nationale du secteur par le pays. À cet égard, nous devons veiller à ce qu'il existe une répartition claire des rôles et des responsabilités entre la police nationale et l'armée en matière de sécurité interne et externe. Nous sommes certains que le Gouvernement timorais redoublera d'efforts à cette fin.

Nous pensons que suite aux avancées considérables qui ont été faites jusqu'à présent au Timor-Leste, le peuple timorais, en partenariat avec la communauté internationale, doit maintenant se concentrer sur le développement économique du Timor-Leste et contribuer à embarquer le pays sur la voie d'un développement et d'une sécurité durables à long terme. Il ne saurait y avoir de sécurité sans développement.

La communauté internationale doit s'engager sur le long terme à aider le Gouvernement et le peuple timorais à parvenir à une paix durable et à la prospérité. Il est également essentiel que les partenaires bilatéraux et multilatéraux continuent d'aider le pays à développer et renforcer ses institutions et à renforcer davantage ses capacités dans différents secteurs, conformément aux priorités nationales du pays. Pour leur part, les dirigeants timorais devraient continuer de saisir l'occasion de travailler avec tous les segments de la société pour réaliser l'unité nationale et la réconciliation et pour promouvoir les droits de l'homme, la justice et la paix.

Pour terminer, nous tenons à saluer les efforts déployés par l'ONU et, en particulier, le Représentant spécial Khane et toute l'équipe de la Mission intégrée des Nations au Timor-Leste pour leur travail très précieux au Timor-Leste. Nous tenons également à vous remercier, Monsieur le Président, et votre délégation pour votre rôle moteur sur cette question au Conseil de sécurité.

En collaboration avec d'autres partenaires, l'Afrique du Sud est prête à s'associer à la communauté internationale pour aider le peuple timorais dans ses efforts visant à consolider les progrès réalisés jusqu'à présent. Nous sommes convaincus que les efforts du Timor-Leste ne seront couronnés de

succès que si la communauté internationale peut lui fournir un appui politique et les ressources dont il a tant besoin pour son développement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à saisir cette occasion pour remercier l'Afrique du Sud de son rôle moteur et de l'important travail fait au Conseil de sécurité l'année dernière sur la question du Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande.

M. Punkrasin (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour et le Viet Nam.

L'ASEAN tient d'emblée à féliciter le Japon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Nous félicitons le Japon d'avoir organisé un débat public sur cette question importante pour notre région. Nous tenons à souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste. Nous félicitons également le Secrétaire général et son Représentant spécial pour le Timor-Leste de leur dévouement sans faille et de leur important travail pour aider le Timor-Leste.

L'ASEAN est pleinement solidaire du Gouvernement et du peuple timorais s'agissant dans leur processus d'édification de la nation et dans leur effort admirable pour parvenir à un Timor-Leste qui soit stable, démocratique et prospère. L'appui de l'ASEAN à l'ONU au Timor-Leste a toujours été ferme et constant. Les États membres de l'ASEAN ont fourni des contingents et des contrôleurs de police aux missions des Nations Unies qui se sont succédé au Timor-Leste, y compris la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'ASEAN se félicite des progrès remarquables réalisés par le Gouvernement et le peuple timorais pour ce qui est de surmonter les différents défis auxquels ils doivent faire face pour édifier leur nation et se félicite de la grande capacité à surmonter les chocs dont le pays a fait montre après les événements du 11 février 2008. Nous nous félicitons que la situation dans son ensemble soit revenue à la normale et que les conditions de sécurité demeurent calmes, avec des

progrès dans la recherche d'une solution aux deux conséquences principales qu'il restait à traiter après la crise de 2006, la question des pétitionnaires et des personnes déplacées.

L'ASEAN pense qu'il importe d'adopter une approche globale pour veiller à ce que le Timor-Leste passe sans heurts du maintien de la paix à la consolidation de la paix, à une paix, une sécurité et un développement durables. La paix, la stabilité, le développement, l'état de droit et la bonne gouvernance sont interdépendants et se renforcent mutuellement. L'ASEAN appuie donc l'approche globale de la MINUT, telle qu'elle apparaît dans les quatre domaines prioritaires de son mandat : l'examen et la réforme du secteur de la sécurité; le renforcement du régime de droit; le développement économique et social en particulier dans les zones rurales; et la promotion d'une culture de gouvernance démocratique et de dialogue.

L'ASEAN est fermement convaincue que l'appropriation nationale devrait non seulement continuer d'être un principe qui sous-tend chaque mesure prise par la MINUT, mais également être le but ultime que la communauté internationale doit essayer d'atteindre.

L'ASEAN pense que, avec des dirigeants dynamiques et avec l'aide de la communauté internationale, le Timor-Leste va de l'avant et est sur la bonne voie. Mais il subsiste de nombreux défis considérables. L'ASEAN est donc fermement convaincue qu'un partenariat international de fond et soutenu continuera d'être essentiel pour aider le Timor-Leste à consolider les acquis et à jeter des bases solides pour l'avenir. Étant donné le souhait exprimé par le Gouvernement timorais de maintenir une présence robuste de la MINUT, l'ASEAN appuie l'observation du Secrétaire général, selon laquelle il est essentiel de proroger le mandat de la MINUT pour une période de 12 mois dans sa composition et ses effectifs actuels.

La communauté internationale doit, certes, poursuivre sans relâche son appui à la stabilité et à la sécurité du Timor-Leste, mais l'ASEAN pense qu'une aide internationale coordonnée sur le long terme pour appuyer le développement socioéconomique du pays n'est pas moins importante. Un investissement dans le capital humain et dans les moyens de subsistance de la population, en particulier au niveau des communautés, est un investissement dans la paix, la stabilité et la prospérité à long terme du pays. À cet égard, nous nous félicitons de la signature récente par le Gouvernement

timorais et la MINUT du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2009-2013, qui, à notre avis, constitue un bon cadre pour parvenir au développement et à la solidarité nationale.

Le développement a toujours été une question importante pour l'ASEAN, car nous savons que le développement, la paix et la sécurité sont interdépendants. Jusqu'à présent, de nombreux membres de l'ASEAN ont travaillé avec le Gouvernement timorais sur des programmes de développement et d'assistance technique, en fonction des besoins et des priorités du Timor-Leste, dans des domaines tels que le développement des ressources humaines, le renforcement des capacités, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, le développement rural, le développement des infrastructures, l'agriculture, les pêcheries et la santé publique.

Pour terminer, l'ASEAN voudrait réitérer son appui au travail réalisé par l'ONU au Timor-Leste. L'ASEAN continuera de se montrer solidaire et d'entretenir des relations amicales avec le Gouvernement et le peuple timorais, nos amis et partenaires régionaux, dans l'action qu'ils mènent pour édifier leur nation, et leur souhaite plein succès dans leurs efforts visant à relever les défis futurs. L'ASEAN continuera de travailler avec le Timor-Leste. Nous nous réjouissons à la perspective de voir le Timor-Leste participer à la 42^e réunion ministérielle de l'ASEAN en tant que hôte du Président ainsi qu'au seizième Forum régional de l'ASEAN en Thaïlande dans le courant de 2009.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Malaisie.

M. Ali (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous remercier d'avoir organisé le présent débat public sur la situation au Timor-Leste. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon pour son exposé sur les opérations menées par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je tiens également, et cela est plus important, à saluer la présence parmi nous de M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, lui souhaiter la bienvenue et le remercier de sa déclaration et de ses paroles aimables à l'égard de la Malaisie.

La Malaisie s'associe à la déclaration qui vient d'être faite par le représentant de la Thaïlande au nom

de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Nous souhaitons toutefois faire la déclaration suivante en tant que pays et voisin qui a à cœur l'avènement d'un Timor-Leste pacifique et prospère.

La Malaisie se félicite des progrès réalisés par le Timor-Leste. Le rapport du Secrétaire général (S/2009/72) insiste sur le fait que la situation est revenue à la normale. La crise s'est transformée en possibilité de remédier aux deux importantes séquelles du conflit de 2006 – les « pétitionnaires » et les personnes déplacées. À ce jour, les pétitionnaires sont pleinement démantelés et ont été réintégrés dans la société, et 54 camps de déplacés sur 63 ont fermé.

Nous tenons à féliciter les dirigeants et le peuple timorais qui, avec le concours de la MINUT et d'autres partenaires internationaux, sont parvenus à maintenir la paix et la stabilité dans le pays. Cela prouve une fois encore que les Timorais sont plus que capables d'aplanir leurs divergences, quelles qu'elles soient, qui se font jour, pour que la paix et la prospérité règnent dans leur pays.

La situation encourageante en matière de sécurité augure bien de la reprise prévue des responsabilités de maintien de l'ordre par la Police nationale du Timor-Leste (PNTL). L'appropriation nationale des responsabilités de maintien de l'ordre marquera un tournant dans la remise en état du secteur de la sécurité au Timor-Leste et permettra au pays d'assumer bientôt les responsabilités actuellement confiées à la MINUT. Malgré cette évolution positive, la Malaisie estime que le processus de reprise doit être mis en œuvre avec soin selon une approche en plusieurs phases qui insiste sur le fait que les unités de la PNTL doivent respecter les critères mutuellement convenus par le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT, conformément aux accords sur les activités de police, tels que définis aux paragraphes 21 et 22 du rapport du Secrétaire général. À cet égard, nous voudrions que la MINUT et la communauté internationale continuent de fournir l'appui nécessaire afin que le Timor-Leste puisse assumer les responsabilités du maintien de l'ordre en fonction des critères convenus d'un commun accord et sans imposer des dates butoirs arbitraires.

S'agissant de la question de la sécurité, nous pensons qu'il est nécessaire d'adopter une approche intégrée. À cet égard, la Malaisie se félicite de la stratégie à moyen terme de la MINUT, qui est axée sur le développement économique et social et la promotion d'une culture de gouvernance démocratique et de

dialogue, outre la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement de la primauté du droit. L'introduction de critères concernant la stratégie à moyen terme est importante. Les critères faciliteront l'évaluation des performances tant de la MINUT que du Gouvernement timorais. Cela permettra d'apporter les modifications nécessaires aux effectifs et au mandat de la MINUT en temps voulu.

Même si des progrès sont réalisés, la stabilité demeure précaire. Le rapport du Secrétaire général met en lumière certaines causes profondes fondamentales, telles que la pauvreté et le chômage, l'exode rural, l'inefficacité des régimes foncier et de propriété, la faiblesse du système judiciaire et des institutions de sécurité encore fragiles.

De ce fait, le Timor-Leste a toujours besoin d'une présence robuste de la MINUT. À cet égard, la Malaisie approuve la demande du Timor-Leste en vue de la prorogation du mandat de la MINUT pour une nouvelle année. La présence et l'appui continus de la MINUT sont cruciaux, car ils permettent à la réforme du secteur de la sécurité d'avancer, s'agissant notamment de la reconstitution de la PNTL, de l'intégration de la primauté du droit, de la poursuite du développement économique et social et de la consolidation d'institutions démocratiques et d'une gouvernance efficaces et durables. Nous tenons à assurer le Timor-Leste de l'appui et de la coopération continus de la Malaisie, que ce soit aux niveaux bilatéral ou multilatéral par le biais de la MINUT ou d'autres mécanismes régionaux ou internationaux.

Enfin, la Malaisie est heureuse de vous voir, Monsieur le Président, présider le groupe central pour le Timor-Leste. Nous tenons également à féliciter M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, et son équipe pour le travail remarquable qu'ils ont accompli au service du Timor-Leste.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite maintenant le Représentant spécial Khare à faire une déclaration.

M. Khare (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer, Monsieur le Président, par vous remercier ainsi que les États Membres des paroles aimables à mon endroit et à l'égard de ma Mission. J'ai été particulièrement touché par le fait que le Président Ramos-Horta a mentionné l'étude réalisée par l'Institut républicain international, qui indique que ma Mission jouit d'un taux de popularité de 75 %.

Étant donné que, avec l'humilité qui le caractérise, le Président n'a pas mentionné son propre taux de popularité, qu'il me soit permis de dire qu'il jouit du taux de popularité le plus élevé de cette étude : 82 %. Il mérite amplement ce taux qui, à mon avis, reflète ses efforts dévoués, constants et inlassables pour instaurer la paix, la prospérité et la stabilité dans son pays.

Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Conseil, pour l'appui constant que vous avez apporté au travail de ma Mission, ainsi que le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale pour les conseils, les orientations et les encouragements constants qu'ils nous ont prodigués et qui ont permis nos réalisations. Je voudrais également remercier tous les États Membres d'avoir appuyé la prorogation du mandat de la Mission pour une autre année dans sa composition et ses effectifs actuels.

De nombreux orateurs ont évoqué la nécessité de définir un rôle significatif pour les forces armées du Timor-Leste en temps de paix et de différencier très clairement les responsabilités du maintien de l'ordre et celles des militaires et par là-même, la sécurité interne et la défense étrangère. Ils ont également souligné la nécessité impérieuse de renforcer les mécanismes de responsabilisation interne et le contrôle civil par rapport à ces deux forces de sécurité.

Je suis très heureux d'informer les membres du Conseil que ces questions occupent une place centrale dans la réflexion des dirigeants timorais, qui y attachent une grande importance. Si une partie de cela pourra être réalisée certaines d'entre elles se feront grâce au processus d'examen du secteur de la sécurité et de la réforme, dirigé essentiellement par les autorités timoraises et appuyé par l'ONU, une aide bilatérale substantielle sera nécessaire pour élaborer des doctrines militaires propres. Je voudrais mentionner tout particulièrement la coopération bilatérale apportée par l'Australie, le Brésil, le Portugal, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique par le biais de son Commandement du Pacifique, qui s'est révélée très utile pour aider les autorités timoraises à réaliser les objectifs consistant à définir, comme je l'ai dit, un rôle significatif pour leur armée en temps de paix.

Plusieurs orateurs ont mentionné la prochaine reprise des responsabilités en matière de police par la Police nationale (Policia Nacional de Timor-Leste – PNTL). Cette reprise serait progressive, et suivra une approche par étapes. À mon avis, en fonction des

progrès accomplis, cela prendra plusieurs mois, voire jusqu'à une année. C'est pourquoi, au cours du dernier trimestre de cette année – 2009 – en fonction des progrès accomplis, la Mission fera une évaluation à mi-parcours de l'avancement du processus de reprise. En outre, avec l'aide d'une mission technique d'évaluation venue du Siège, nous recommanderons des critères auxquels satisfaire pour réaliser d'éventuels ajustements dans le nombre de policiers de la MINUT – ce qui devra également être réalisé de manière progressive, étape par étape, sans mettre en danger la stabilité. De telles recommandations pourront peut-être figurer, avec l'approbation du Secrétaire général, dans le prochain rapport du Secrétaire général, qui sera publié en février 2010.

À ce stade je voudrais rappeler que le compte-rendu de la Mission sur les ressources libérées qui ne sont plus nécessaires parle de lui-même. Par exemple, immédiatement après la constitution du nouveau Gouvernement en août 2007, à la suite des élections de 2007, nous nous sommes assurés que les 140 policiers supplémentaires fournis par le Conseil de sécurité pendant la période électorale en vertu de sa résolution 1745 (2007) ont été immédiatement libérés, avec près de 400 observateurs électoraux. Nous sommes très heureux de libérer ainsi des ressources dès que possible quand elles ne sont plus nécessaires, mais j'estime aujourd'hui qu'à ce stade, alors que nous venons juste de commencer le processus de reprise, les effectifs actuels de la police internationale doivent être maintenus pendant une année entière, jusqu'en février 2010.

S'agissant de la réforme du secteur de la justice, et de la nécessité d'une évaluation indépendante et complète des besoins – et, naturellement, du renforcement du secteur de la justice pour permettre une plus grande responsabilité et pour combattre toute impression d'impunité – je voudrais annoncer qu'à la dernière réunion du Comité de coordination de haut niveau, présidé par son S. E. M. José Ramos-Horta le 29 janvier dernier, la décision a été prise d'effectuer rapidement une évaluation indépendante et complète des besoins. J'espère que dans les 12 à 18 prochaines semaines cette évaluation indépendante et complète des besoins sera devenue une réalité et qu'elle permettra ensuite à la communauté internationale de planifier son assistance au secteur de la justice.

Certains orateurs ont soulevé la question de la nécessité de combattre la violence familiale et de la nécessité de combattre et de mettre un frein à la traite

des personnes qui pourrait exister dans une mesure limitée. Je souhaite qu'il soit pris acte de mes plus sincères remerciements à S. E. le Président, qui, en mars l'année dernière, à l'occasion de la Journée internationale de la femme a – depuis son lit d'hôpital, alors qu'il était encore convalescent – rendu public un message au peuple timorais l'invitant à combattre ces fléaux. En outre, plus récemment, le 3 février dernier, il a publié le dernier rapport du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme portant sur la condition de la femme et s'est engagé, en même temps qu'il a engagé son pays, dans la lutte contre les fléaux sociaux que sont la violence familiale et la violence sexuelle.

Je ferais preuve de négligence si je ne mentionnais pas les efforts du Premier Ministre Xanana Gusmão pour favoriser l'égalité des sexes dans le dernier budget et pour nommer des responsables de la coordination pour l'égalité des sexes dans tous les ministères, afin de s'assurer que ces derniers soient le plus attentifs possible aux questions relatives aux femmes et au développement.

Puisque j'ai déjà pris plus de cinq minutes du temps du Conseil, permettez-moi de terminer en remerciant les forces de sécurité internationales et les pays qui ont contribué à ces forces, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'ensemble des membres de l'Équipe de pays des Nations Unies et, en fait, la famille des Nations Unies au sens large, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international; et, en particulier, les deux Représentants spéciaux adjoints, M. Finn Reske-Nielsen et M. Takahisa

Kawakami, qui sont véritablement mon bras droit et qui sont des appuis extrêmement solides dans mes efforts pour aider les dirigeants timorais et leur peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khare de sa déclaration.

À cette occasion, je dois avouer que le fait que tant d'orateurs, des cinq régions du monde, ont pris la parole au cours de ce débat public sur le Timor-Leste représente une manifestation d'intérêt et d'appui résolu de la part de tous les États Membres concernant l'avenir, la démocratie et la stabilité du Timor-Leste. Il semble qu'un appui fort et unanime a été exprimé concernant la présence continue de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et la prolongation de son mandat, aussi bien que s'agissant de la prospérité du Timor-Leste.

Je voudrais saisir cette occasion, au nom de mes collègues du Conseil, pour adresser mes remerciements les plus sincères à S. E. le Président José Ramos-Horta et à sa délégation d'avoir pris la peine de venir à New York pour assister à ce débat public sur la prolongation du mandat de la Mission. Je présente au Président tous nos vœux de bonne santé et de succès pour son pays. Je souhaite également remercier vivement la Vice-Secrétaire générale Migiro de sa patience et d'être restée au Conseil pour nous démontrer sa solidarité à notre égard.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour

La séance est levée à 13 h 35.